LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

Vol. 19 No. 30 — Edmonton, vendredi le 4 octobre1985 — 20 pages — 0.50

Les jeunes auront leur page. Francophonie Jeunesse et Scouts et Guides de l'Alberta viennent de lancer le projet.

Voir en page 9.

[redacted]

La réunion de concertation

Des organismes se font tirer l'oreille pour fixer les priorités

YVES LAVERTU

EDMONTON — Les préoccupations financières et culturelles ont été à l'avant-scène de la réunion de consultation et de concertation des organismes franco-albertains tenue à Edmonton le 28 septembre dernier.

Réunissant les figures de proue des différents organismes francophones oeuvrant en Alberta, la rencontre avait pour but de fixer quelques secteurs prioritaires dans lesquels l'énergie des organismes devrait être investie afin de participer au développement de la francophonie albertaine.


Myriam Laberge, présidente

Dans le document remis à cette occasion par l'Association canadienne-française de l'Alberta (organisme ayant convoqué la rencontre) on souligne l'aspect politique d'une telle assemblée. Les dirigeants de l'organisme indiquent en effet que "les résultats de la consultation et de la concertation ont des répercussions sur les subventions que reçoivent plusieurs organismes franco-albertains." "Si nous ne disons pas, poursuivent-ils, au Secrétariat d'État quelles sont les priorités de la francophonie albertaine, nous avons moins 'd'input' dans les décisions qui sont prises par les fonctionnaires".

Organisée pour la seconde année consécutive, les États généraux de la francophonie albertaine ont été l'occasion pour plusieurs organismes culturels de faire valoir en ateliers leur ressentiment face aux priorités établies l'an dernier. "Les priorités de la francophonie n'ont sûrement pas aidé les groupes artistiques franco-albertains" estime Suzanne Dalziel porte-parole d'Alliance Chorale. Rappelons qu'au printemps dernier la situation financière d'Alliance Chorale allant de mal en pis on avait alors songer à saborder l'organisme moribond. Un stage d'apprentissage musical devait être annulé. Mme Dalziel a souligné de plus en atelier que des groupes tels que Boîte à Popicos, Alliance Chorale ou les Blés d'Or n'ont pas reçu de support du Secrétariat provincial de l'ACFA" au cours de l'année écoulée.

• Voir Priorités en page 2.

Le conseil général de l'ACFA

Français devant les tribunaux: L'ACFA s'engage

YVES LAVERTU

EDMONTON — À la demande de l'avocate d'Edmonton Me Mary Moreau, l'Association canadienne-française de l'Alberta s'inscrira comme intervenant dans la cause Tremblay en Saskatchewan pour l'obtention d'un procès en français. L'organisme cherchera de plus à obtenir le même statut si le procès Paquette à Edmonton devait se rendre en Cour d'appel.

Pris un peu de court en raison de l'échéancier très serré, (la requête pour l'obtention de ce statut devait être déposée à Régina le 30 septembre) les membres du conseil général de l'ACFA réunis dimanche le 29 septembre à Edmonton ont entériné à l'unanimité la proposition du conseil exécutif.

Par cette intervention on cherchera à s'impliquer dans un dossier qui prend de plus en plus d'envergure tant en Saskatchewan qu'en Alberta. Plusieurs similarités juridiques existent en effet entre ces deux provinces quant aux possiblités pour un prévenu d'obtenir son procès en français.

Plus immédiatement, la décision de l'ACFA d'intervenir (sans doute comme "ami de la cour") lors du procès Tremblay prévu pour le 29 novembre a été motivée par le fait que le Gouvernement de l'Alberta agira également comme intervenant dans ce procès en appel en Saskatchewan. On se rappelle que lors du récent procès Paquette en Cour du banc de la Reine à Edmonton, le Procureur général de l'Alberta s'était opposé à l'instauration de procès en français pour des accusés dans cette province.


Me Marie Moreau

La décision de l'ACFA de s'impliquer concrètement dans le dossier judiciaire constitue une volte-face par rapport aux années antérieures. Par le passé, l'organisme n'avait pas voulu participer au cas Lefebvre à Calgary ou plus récemment au cas Paquette en première instance.

Concrètement, les raisons qui motivent tant l'ACFA que le Gouvernement de l'Alberta à s'impliquer dans le procès en Saskatchewan résident dans le fait qu'une même disposition juridique sert de clé d'ouverture à l'obtention d'un procès en français dans ces deux provinces. Il s'agit de l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1896 toujours valide selon des juges de l'Alberta et de la Saskatchewan. La question maintenant est de savoir quels sont les effets concrets de cet article. Le renvoi en Saskatchewan portera entre autres sur cet aspect.

Une fin de semaine bien remplie

Le mandat et les buts de la Commission Culturelle sont précisés

PAUL DENIS

EDMONTON — A sa réunion bi-annuelle, du vendredi 27 septembre, la Commission culturelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta a précisé son mandat et ses buts et adopté un document qui décrit le rôle de ce regroupement des comités et organismes culturels de la province.

Son mandat renouvelé se rattache au développement d'un sens d'appartenance chez les francophones et se lit comme suit:

"Promouvoir la culture canadienne-française sous toutes ses formes en collaboration avec les organismes culturels de l'Alberta afin de permettre à la communauté franco-albertaine de développer un meilleur sens d'identité".

La Commission culturelle a également fait une demande de subventions auprès du ministère fédéral des Communications pour son projet **Réseau culturel Franco-Ouest.** Ce réseau comprend les neuf régionales de l'ACFA et consiste à faire circuler une personne-ressource dans ces régions pour donner des sessions de formation aux producteurs de spectacles et aux artistes locaux.

En plus, la Commission culturelle se charge de la coordination des tournées en Alberta et répond aux demandes d'aide des régionales.

La présidente de la Commission culturelle, Mme Fernande Bergeron, a été nommée au Alberta Heritage Council en tant que représentante de l'ACFA.

Au Conseil général de l'ACFA

La concertation dans le dossier éducation: un bilan positif

PAUL DENIS

EDMONTON — Le tour de table *au sujet des progrès en éducation* à travers la province, auquel se sont soumises les régionales de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), lors de la réunion de son Conseil général, dimanche dernier 29 septembre, a laissé la nette impression que des progrès substantiels avaient été réalisés en 1984-85.

C'est à St-Paul que le progrès le plus important a été enregistré avec la nouvelle que la Commission scolaire a d'abord admis que le nombre de francophones dans cette région justifie amplement la création d'une école francophone et dans un avenir rapproché, soit septembre 1986, une école francophone ouvrirait ses portes à St-Paul.

Nous savons que ce succès est dû en grande partie aux efforts remarquables de M.Paul Marchand, président de l'ACFA régionale et également commissaire d'école. M. Marchand n'a pas eu peur de s'afficher publiquement et de revendiquer ses droits et ceux de ses compatriotes malgré la réticence et les objections même de ses confrères à la commission scolaire voire même de ses amis et connaissances à St-Paul.

Un progrès important a aussi été signalé dans la région de Rivière-la-Paix où le passage de Mme Jeannine Séguin a eu un effet extrêmement heureux. Il semblerait que l'on puisse parler d'un réveil général de la population en ce qui touche la nécessité d'avoir des écoles francophones pour répondre aux besoins en éducation de cette région importante de l'Alberta.

Mme Séguin qui a passé dix jours dans la région, est reconnue pour son dynamisme et ses convictions à l'égard des droits et des besoins des francophones dans le secteur de l'éducation.

Evidemment, il reste beaucoup à faire dans cette région qui compte pas moins de sept juridictions scolaires dont aucune ne regroupe que les francophones ou les neuf villages francophones.

Dans les villes, depuis septembre 1984, il existe des écoles francophones au niveau élémentaire. A Edmonton le programme francophone se poursuit à la huitième année inclusivement. En plus, les parents demandent le contrôle de la gestion de ces écoles comme le veut la section 23 de la Charte canadienne et appuyé dans ce sens par le jugement Purvis dans la cause Bugnet.

Dans les autres régionales, Bonnyville, Plamondon, Fort McMurray et Morinville/Legal les ACFA régionales ne ménagent pas les efforts pour faire avancer le dossier éducation. Dans certains cas, les chefs de file doivent se contenter pour le moment de classes francophones à l'intérieur d'un programme d'immersion ou d'une école anglophone. Mais tous sont encouragés par les progrès les uns des autres et envisagent l'avenir avec optimisme.



Le vote lors de la réunion du Conseil général de l'ACFA tenue à Edmonton dimanche 29 septembre.

Priorités — suite de la p.1.

Établissant un lien entre la vague de coupures budgétaires infligées à leur organisme et le choix des priorités de l'an dernier (éducation, jeunesse, économie) les tenants d'une certaine remise en question ont en atelier proposé une redéfinition plus large de la priorité "éducation" et l'ajout du secteur culturel comme un des champs prioritaires de la francophonie albertaine pour l'exercice 1986-87.

Cependant, le nouveau vocabulaire ne devait pas recueillir de facto l'assentiment de bénévoles impliqués pour la plupart dans les différentes ACFA régionales. On craignait particulièrement un retour dommageable à une situation ancienne où le secteur culturel démontrait un embonpoint par rapport aux autres secteurs d'activités des Franco-Albertains.

Bien que reconnaissant que les priorités de l'année dernière ont pu provoquer dans leur sillage des laissés pour compte, les défenseurs de la priorité "éducation" ont fait valoir que ce secteur représentait l'épine dorsale pour assurer un avenir à la communauté francophone de l'Alberta.

Par ailleurs, d'autres organismes ont également profité du forum des ateliers pour confier leurs préoccupations au niveau de leur situation financière. "Si on veut viser l'excellence, il faut avoir les moyens financiers pour la supporter" a ainsi déclaré Mme Suzette Lagacé-Aubin porte-parole pour la Boîte à Popicos.

De retour en assemblée plénière, on a fait ressortir parmi d'autres constatations "la crainte de certains organismes de se voir supprimer des octrois". D'autre part, le bilan établi par l'un des ateliers a mis en évidence l'apport positif des priorités de l'an dernier pour les ACFA régionales alors que ces priorités avaient pu jouer contre certains organismes dans l'obtention de subventions.

Mais c'est véritablement lors du choix des priorités qu'un tiraillement devait refléter les diverses tendances qui s'étaient déjà fait sentir en ateliers.

Enfin, bien qu'on réitéra le besoin d'excellence tant chez les individus que dans la communauté, la priorité "éducation" reçut une définition beaucoup plus large. Par ailleurs, la deuxième priorité choisie, "développement de la communauté vivante" servit de creuset élargi pour divers objectifs au plan politique, culturel, socio-économique, etc. Le consensus était ainsi créé mais les deux priorités pour plusieurs restent maintenant à définir dans les faits.



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton et de Calgary, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco

Éditeur - Directeur: Paul Denis

Rédacteur en chef - Journaliste: Yves Lavertu

Administration: Louise McKnight

Photo-composition - abonnements: Sylvie B. Guillette

Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: 15$ ou 2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Les nouvelles de Calgary



Était-ce sans intérêt pour les francophones hors Québec?

Le Comité spécial sur les droits à l'égalité

PIERRE GRANGER

CALGARY — Saviez-vous que le Comité spécial de la Chambre des communes sur les droits à l'égalité siégeait à Calgary vendredi le 20 septembre dernier? Non? Consolez-vous: le Comité reconnaît avoir fait le tour du pays trop discrètement.

Le Comité spécial sur les droits à l'égalité, composé de sept députés représentant les trois partis à la Chambre des communes, faisait enquête sur l'application de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. Depuis le mois de mai, il a tenu de Vancouver à Halifax des audiences au cours desquelles il a entendu les représentants de tous les organismes qui ont manifesté le désir de présenter des doléances. Son mandat est presque terminé, puisqu'il doit présenter ses recommandations le 15 octobre.

Pourquoi ces audiences en 1985? C'est que lors de la proclamation de la Charte, le 17 avril 1982, une réserve importante avait été faite. Les droits à l'égalité prévus à l'article 15 n'entreraient en vigueur que trois ans plus tard c'est-à-dire le 17 avril 1985. Le délai de trois ans visait à donner aux gouvernements le temps d'examiner et de faire modifier les lois qui ne répondaient pas aux garanties, prévues à l'article 15, contre la discrimination. Cette année, donc, le Gouvernement veut savoir ce que désirent encore les Canadiens avant de modifier définitivement certaines lois.

L'article 15 se lit ainsi: "La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques." Idéalement, lorsque toutes les lois auront été rendues conformes à la Charte, il y aura moins de risques que les Canadiens aient à s'adresser aux tribunaux pour faire valoir leurs droits.

Voici, à titre d'exemples, certaines questions fondamentales et d'une portée considérable auxquelles le Comité spécial sur les droits à l'égalité cherchait des réponses: Devrait-on supprimer la retraite obligatoire? Certaines lois fédérales (assurance-chômage, pensions de retraite) sont-elles discriminatoires contre les femmes? Les travailleurs à temps partiel devraient-ils bénéficier d'un régime de pensions? Où et comment y a-t-il encore discrimination fondée sur le sexe, la race, la religion? Ainsi de suite.

Un des deux vice-présidents du Comité spécial est le député de Lotbinière, Maurice Tremblay, avocat, qui est aussi le

Voir **Mémoires** en page 18.

PETITES ANNONCES

- **École francophone Sainte-Anne**
1010 - 21 avenue s.e.
Calgary, Alberta
Pour renseignements et inscriptions:
M. Gérard Bissonnette, Directeur 262-2525

- Première garderie francophone à Calgary:
La Société Pommes de Reinette Daycare
1010 - 21 avenue, s.e.
(dans l'école Sainte-Anne)
(Pour enfants de 3 - 12 ans)
Pour inscription et renseignements **263-8630**

- **Société littéraire francophone de l'Alberta**
a sorti son volume 3 de la Revue Littéraire de l'Alberta qui a été lancé lors de la première réunion de l'année le 20 septembre dernier: il est maintenant en vente au Carrefour au prix de 5,00$ l'exemplaire. Procurez-vous le vôtre dès aujourd'hui.

- Souhaits de bienvenue à Calgary à Marcelle Kreidy mère de Marlene de Maria, de la part de la famille de Maria.

- **Successful women '85**
Une conférence de deux jours pour femmes d'affaires qui aura lieu les 21 et 22 octobre au Calgary Convention Centre en collaboration avec La semaine des Petites Entreprises.
Il y aura 15 ateliers parmi lesquels vous trouverz les sujets suivants: finances, publicité, santé, questions juridiques, personnalité, le stress, contrats de concession, etc ... Inscriptions avec repas et ateliers compris 95,00$. Renseignements: Linda McNeil 263-8212

- PARCS CANADA — **Une collection d'oeuvres d'art** sera exposée à **l'immeuble Nova, 801 - 7e avenue sud-ouest,** du **7 au 31 octobre** à l'occasion du centenaire des parcs nationaux Canada. L'exposition peut être vue **sur semaine,** au rez-de-chaussée de l'immeuble Nova de **7h30 à 17h30.** Le public est cordialement invité. Renseignements Howard Coneybare 292-4465.

LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY
224 - 44e avenue, n.o
Calgary, Alberta T2K 0J1
tél.: 277-8935

QU'EST-CE QUE LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY?
C'est avant tout la seule troupe de théâtre francophone de Calgary. Elle est encouragée dans ses opérations par Le Secrétariat d'État et par Alberta Heritage Foundation qui lui versent des subventions.

Ces subventions des plus essentielles ne sont hélas pas suffisantes. Pour qu'un théâtre vive il a besoin de membres, beaucoup de membres!

QUELS SONT LES AVANTAGES D'ADHÉRER À LA SOCIÉTÉ?

Le membre de la Société de Théâtre de Calgary se verra accorder une diminution substantielle sur le prix des billets lors des spectacles et des autres activités que la société se propose de mettre en marché, telles que: danses, soirées suprises, etc.

Permettez-nous d'ajouter que le fait d'encourager la Société de Théâtre de Calgary par votre contribution aidera énormément à la culture francophone dans notre ville toujours croissante!

Nous avons aussi besoin de volontaires pour aider dans nos diverses activités soit au moment des spectacles, soit pour la rédaction d'un bulletin que nous ferons parvenir à nos membres afin de les informer sur nos différentes activités, ou pour tout autre service dans le domaine théâtral.

Le coût est de 5,00$ par personne ou 10.00$ par famille!

DONC N'HÉSITEZ PAS À NOUS ENCOURAGER À GRANDIR! Nous devons garder notre culture francophone, n'oublions pas que nous sommes un pays bilingue!

Je désire devenir membre:..............................

adresse:..............................

téléphone:..............................

date de votre anniversaire de naissance:..............................

J'aimerais offrir mes services
comme bénévole: oui.................... non....................

Sur réception de votre adhésion un reçu et une carte de membre vous seront expédiés.

À TRÈS BIENTÔT!

Danse de l'Halloween

organisée par l'ACFA
aura lieu

le 26 octobre 1985
à 20h00

à la Salle paroissiale Sainte-Famille
1719 - 5e rue sud-ouest

MUSIQUE PAR:
Dawn To Dusk Music Services

REPAS:
poulet rôti St-Hubert B.B.Q.

ENTRÉE: 8.00$

Billets présentement en vente à l'ACFA
et à la Librairie Le Carrefour
101 ou 102, 1809 - 5 rue sud-ouest

La Librairie Le Carrefour de Calgary
102, 1809 - 5e rue sud-ouest

228-4095

HORAIRE:
ouvert: mardi, mercredi et jeudi
de 12h00 à 17h00
vendredi de 12h00 à 18h00
dimanche de 11h00 à 13h00
fermé: samedi et lundi

Bon choix de livres, disques, cassettes, cartes de souhaits pour enfants et adultes.

NOUVEAUTÉS: Disque de Folle Avoine "Au rythme du courant" et Disque de la Bottine Souriante

LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY

La SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY se porte à merveille! un comité de direction tout neuf, dynamique et plein de projets!
Comme premier spectacle la société présente une merveilleuse pièce: C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles, d'une des meilleures dramaturges du Québec: Mme Marie Laberge.

L'action se passe dans un petit village situé près de Montmagny au bord du St-Laurent, en 1936.

Quatre personnages sont mis en situation:
Marianna, une jeune veuve de 36 ans, vivant seule, faisant des lavages et des repassages pour gagner sa vie. Toute l'action se passe dans la cuisine de cette dernière.

Vous aimerez ces gens simples et pourvus du bon sens des gens de la terre. Les trois comédiennes: Mmes Colette Boutot dans le rôle de la sympathique et compréhensive Marianna; Diane Fleury dans celui de la troublante Rosalie; et Odile Grenier dans celui de l'inoubliable Tante Mina ainsi que M. Yvon Desgranges en poétique jardinier: sauront par leur talent et leur sincérité vous faire passer une soirée inoubliable.

Présentation à Edmonton le samedi 9 novembre à 20h0 à La Boîte à Popicos 8520 - 91 rue. Pour réservations 469-7193 ou 469-8843.

Trois soirées à Calgary les jeudis, vendredi et samedi 14, 15 et 16 novembre, au Théâtre Dr. Betty Mitchell, Jubilee Auditorium, 1415 - 14e avenue, n.o., rés: au siège social de la Société 277-8935.

Prix: Adultes 8.00$
Membres - étudidants et troisième âge: 5.00$

Studio théâtre Michèle Lehardy

Le Studio théâtre qui est une école de formation artistique pour les jeunes de 8 ans à 16 ans a ouvert ses portes cette semaine.

Toutefois s'il y a des parents intéressés à y enregistrer leur ou leurs enfants il y a encore des places libres.

Mme Lehardy qui désire avant tout voir au développement de chaque enfant ne prend que dix enfants par classe.

Les cours comprennent:
- la respiration
- le maintien corporel
- l'improvisation muette
- l'improvisation parlée
- la correction du langage
- l'observation
- l'interprétation théâtrale proprement dite

Ces cours en plus d'être des plus formateurs pour le développement de la personnalité des jeunes, apportent un complément à la formation scolaire. Ils aident l'enfant à contrôler sa timidité, à mieux s'exprimer, à lire avec plus de facilité et à comprendre davantage les textes à l'étude.

La durée des cours est de 2 heures par semaine et le coût en est de 50.00$ par mois.

Le studio est situé au 224 - 44e avenue, n.o. (près de la rue Centre.) le numéro de tél.: 277-8935.

Francopinion

Editorial

Chacun pour soi

BIEN que les participants à la réunion de consultation et de concertation de samedi dernier, 28 septembre, ont retenu essentiellement la même vision que l'an dernier, il n'ont pas réussi à mettre en ordre de priorité les besoins et les objectifs de la francophonie albertaine. (Les résultats de ce processus sont publiés à la page 20 du présent numéro du Franco).

Ce qui s'est produit était probablement inévitable tenant compte du temps alloué à cet exercice (3 heures) et de l'expérience vécue par certains organismes l'an dernier.

Le résultat de cette concertation sert à influencer le Secrétariat d'État dans les décisions importantes touchant la remise des subventions que se méritent tous ces organismes. Évidemment, plus une association, ou groupe culturel, rencontre les objectifs prioritaires de la communauté plus ses chances de voir approuver sa programmation et d'obtenir la subvention demandée sont bonnes. Par inversion, moins le groupe rencontre les objectifs prioritaires moins bonnes sont ses chances.

Effectivement, certains groupes ont vu leurs subventions coupées suite à ce processus de l'an dernier, tandis que d'autres savent déjà qu'ils recevront moins en '86 qu'auparavant.

L'an dernier la priorité la plus importante a été l'éducation et plus spécifiquement les revendications d'écoles francophones à travers la province. Les groupes culturels, de toute évidence, n'ont pas pu se situer dans cette priorité.

Or cette année, afin d'inclure les groupes culturels, les femmes, les jeunes, l'éducation, l'éducation permanente et on en passe, deux grandes priorités furent acceptées: 1) l'éducation globale et 2) le développement de la communauté vivante.

En autres mots, tout en fin de compte est prioritaire. Il est difficile de voir comment l'ACFA et le Secrétariat d'État vont faire pour établir les priorités véritables pour l'année 1986-87.

Une chose a paru claire cependant durant ces assises; les représentants des groupes culturels ont fait valoir leur point que le développement de la vie culturelle d'une communauté est essentiel à sa survie. Si l'éducation est toujours la priorité numéro un, la culture, elle ne doit pas être laissée pour compte. Comme le disait un participant, "à quoi servira l'école francophone si on a rien à y mettre dedans."

Aux urnes tous

On a fait un rapport lors de la réunion du Conseil général d'un projet de "lobbying" auprès des membres de la Législature albertaine en disant que le résultat a été moins positif que souhaité. Effectivement peu de leaders francophones se sont donnés la peine de rencontrer le membre de la Législature pour leur district électoral.

Pourquoi? Les raisons sont aussi nombreuses que les leaders qui ont manqué à leur devoir. "On n'était assez préparé, de dire l'un". "On n'a pas eu le temps, de dire l'autre". "On a essayé mais sans succès". "On a concentré nos efforts ailleurs". Et la déclinaison des excuses continue.

Pourtant, s'il y a une chose qui ne coûte pas cher et qui peut se faire facilement, c'est bien celle-là. Qu'attendent nos chefs de file? C'est à eux que revient cette tâche particulièrement importante de faire connaître les revendications des francophones aux membres de la Législature albertaine et du Parlement canadien.

Pourrait-on même espérer que certains de nos chefs accepteront un jour de faire comme M. Léo Piquette, président de l'ACFA régionale de Plamondon, qui lui a obtenu la nomination du parti néo-démocrate pour la circonscription de Lac La Biche/Plamondon en vue des prochaines élections provinciales.

PAUL DENIS



Billet

CONCERT FOR ALBERTA

LA ROULETTE russe des subventions est cruelle. Les organismes culturels franco-albertains en savent quelque chose.

En fait, tenir le coup dans l'appréhension perpétuelle de la réception d'une bourse, d'un don, d'un octroi, bref d'une miche de pain est devenu un art. Comme si en soi, la condition précaire d'être artiste n'était pas suffisante à prouver qu'on l'est réellement.

Au jeu de la culture et du hasard, le moral de fer est donc de mise. Nombreux sont ceux qui crient pourtant au détournement d'imagination. Et ils n'ont pas tort. De grandes cuvées d'imagination chez les créateurs sont actuellement investies dans la recherche de moyens de récupération des fonds de tiroirs ...

* * *

Les fermiers des États-Unis, dont les intérêts similaires avec les artistes franco-albertains ne sont pas évidents ont eu quant à eux un éclair de génie pour boucler leurs fins de mois. Surmontant la pudeur de devoir copier un modèle adapté pour leurs confrères du Tiers-Monde, ils viennent tout juste de reproduire en terre d'Amérique et pour eux, Américains, l'expérience issue de la vague des grands concerts-bénéfices.

Sans tomber dans l'humour noir avec toute cette question d'argent et de Tiers-Monde (puisqu'au fond on est dans le rouge) pourquoi tout de même ne pas répéter cette expérience ici au pays de l'or noir?

Un immense concert-bénéfice dans le genre "Le rock du méchant loup" pourrait peut-être ainsi sauver des eaux *in extremis* les artistes franco-albertains. Il faudrait bien sûr un chanson-thème. Je la suggère: *"$10,000 are not enough"*.

Bref, tout les éléments sont là pour qu'un immense front commun réunisse dans une même aventure Boîte à Popicos, le TFE, Alliance Chorale, le Théâtre de Calgary, les Blés d'Or, et toute une foule de joyeux mécènes.

Il demeure que l'idée du concert-bénéfice n'en est qu'une parmi tant d'autres. Le besoin pressant de revenus suplémentaires obligera sans doute nos artistes à mettre sur le marché ... la Loto-Franco.

YVES LAVERTU

Lettres-Ouvertes

"Heureux qui peut pénétrer les causes secrètes des choses"

(Georgiques de Virgile)

L'auteur du Billet de la semaine du 25 septembre, Monsieur Yves Lavertu, mérite des félicitations pour ses mots audacieux et que j'ose qualifier de justes. Les "accusations" ou "insinuations" portées à l'endroit de l'"intelligentsia" franco-albertaine sont-elles fondées? Je laisse aux dirigeants de l'A.C.F.A. d'y répondre. Les principes énoncés dans le Billet "Top Secret" n'en restent pas moins fondamentaux.

J'ai toujours cru et je crois encore que le membership de l'A.C.F.A. et la francophonie albertaine en général sont la base même de l'association provinciale et que plus cet élément essentiel est informé de "ce qui se passe", plus on peut compter sur les membres, sur les bénévoles. On a vu ce que ça peut donner au niveau fédéral losque l'information n'est pas canalisée proprement ou que la vérité n'est acquise que par bribes ... L'affaire du "thon" ...

Au fait qu'a-thon" (sic ...) à cacher? Je crois aux livres ouverts ... Je comprends qu'à certains moments pour raisons politiques, stratégiques, il soit sage de ne pas tout livrer la marchandise au même moment ... Mais il faut que le membre se sente tout à fait bien à l'aise avec l'information que lui transmettent ceux qui sont au pouvoir, même si celle-ci provoque des réactions "risqueuses".

Le mot du rédacteur-en-chef du Franco est très juste: "combien de francophones bien voulants ont ainsi dû lâcher prise à force de sentir que le dossier ne leur appartenait plus"... Il ne s'agit pas d'une question bien sûr ... et si cette déclaration exigeait un commentaire, bien osée serait la personne qui tenterait de fixer des nombres ... Il y a tout de même une vérité dans tout ça! c'est que nos franco-albertains doivent se sentir à l'aise avec les dossiers importants qui les concernent. Autrement, qu'on ne nous demande pas de nous impliquer! Ceci me semble tout à fait clair, et je sais pertinemment bien que le comité exécutif provincial et l'administration provinciale de l'A.C.F.A. essaient de rendre l'association aussi disponible aux franco-albertains que possible.

Nous ne sommes qu'une poignée ... tâchons de nous serrer les coudes pour travailler dans la même direction ... Ceci ne veux pas dire qu'il ne doive y avoir des expressions de vérité comme celles parues dans le Franco ... Mais qu'on se ravise et que la communication soit à la source des décisions et des accomplissements.

La fin de semaine du 28 septembre aura été témoin des efforts des organismes franco-albertains pour être aux écoutes les uns des autres et pour prendre des décisions d'envergure qui nous affectent tous. Les membres de l'A.C.F.A. auront sans doute utilisé l'arène du Conseil Général et de l'Assemblée Générale. Vive l'information!

Un lecteur assidu,
Guy Goyette



Un mensonge historique

Cher Monsieur Denis,

Dans l'édition du onze septembre 1985 du "FRANCO" vous avez écrit un Éditorial "Keegstra incurable". Vous dites, qu'on a des "preuves noir sur blanc" mais c'est justement le problème, on ne les a pas. Pour renforcer mes constatations, j'ajoute un écrit en français par un professeur de la Sorbonne, Monsieur Dommergue Polacco de Menasce. Pour corriger votre information, je voudrais vous conseiller de lire les livres écrits par Monsieur Robert Faurisson et Paul Rassinier, qui se sont occupés profondément de la question de l'"Holocauste" et sont arrivés à la conclusion, que cet événement est un grand mensonge historique.

J'apprécierais, que vous apportiez une correction dans votre journal en présentant l'autre côté de la médaille. Les Américains ont une loi pour la télévision, qui oblige chaque réseau à donner le même temps d'antenne à l'adversaire. En outre le procès Keegstra est encore à la cour d'appel, alors on ne peut pas faire des constatations définitives, comme vous l'avez fait dans votre journal.

Avec mes sentiments les plus sincères.

Otto Riml, M.D.

Spordinaire

par Claude Cornellier

Points de vue différents

La question de la semaine est la suivante: Suis-je une personne qui change d'idée ou non?

Il y a deux semaines, je vous entretenais de la pauvre qualité de football que vous présentait la Ligue Canadienne, de l'incertitude des résultats des rencontres et de mon incapacité de comprendre comment les dirigeants de cette Ligue pouvaient réussir à nous vendre un produit si ... banal. Aujourd'hui, je dois me rétracter sur certains points.

Premièrement, je tiens à indiquer que je n'arrive toujours pas à prédire les vainqueurs de fin de semaine. Comment expliquer qu'une équipe comme les Blue Bombers de Winnipeg puisse baisser pavillon face aux Argos de Toronto? Est-ce la fièvre de Toronto? Et puis ce fut le tour des Concordes de Montréal à se faire humilier par les Rough Riders d'Ottawa, la même équipe qui avait été ridiculisée par les pauvres, pauvres Stampeders de Calgary une semaine plus tôt.

Deuxièmement, je maintiens mon opinion sur la qualité du jeu offert: c'est pourri! Dimanche, j'ai vu Emmanuel Tolbert échapper au moins quatre passes qui lui avaient été lancées de façon parfaite. J'ai aussi vu Ottawa et Montréal se botter le ballon près de vingt-cinq fois en soixante minutes (d'où, probablement, le nom "football").

Troisièmement, je soutiens que les dirigeants de la Ligue ont beaucoup de cran. Ils se présentent encore, souriants, à la télé et devant les journalistes, expliquant que la Ligue est crédible, etc ..., etc ... Ça, c'est un peu comme nous manger du thon au nez, et dire en raffoler, tout en changeant de couleur.

Mais je dois avouer que les résultats boîteux du début de saison nous permettent de croire que la fin de cette même saison pourrait s'avérer époustouflante ... Sauf à Calgary et Régina. Dans l'Est, les quatre équipes peuvent aussi bien finir au premier qu'au dernier rang. Les Concordes et les Riders sont inconsistants depuis le début de la saison, mais ils ont remporté leur prt de victoires. Quant à Hamilton, ils ont entrepris leur poussée de fin de saison et à Toronto, on se réjouit du calendrier facile d'ici la fin et du retour de Conredge Holloway au poste de quart-arrière.

Et dans l'Ouest, Winnipeg, Edmonton et la Colombie-Britannique vont lutter pour les trois premières positions. Ici, on se réjouit à l'idée que les Eskimos peuvent passer à la tête pendant que Winnipeg et Vancouver s'affrontent deux fois de suite, mais je pense plutôt que les Eskimos vont connaître une fin de saison difficile et qu'ils devront se contenter du deuxième rang.

Tout ça pour dire que malgré tout, la Ligue aura trouvé une façon d'attirer mon attention pour ce dernier mois de calendrier. Et puis après tout, je pense que je suis une personne qui change facilement d'idée. Non, à bien y penser, je pense que je change rarement d'idée. Par contre, ...

Bonne Semaine!



Extraordinaire

par Claude Roberto

Dernier cri mode-maquillage

Le cuir retourne en force cette saison. Alfred Sung, le designer Torontois, vient de présenter sa collection de vêtements en cuir et suède de touche britannique. Ses créations couvrent tous les goûts. On y retrouve des ensembles, des jupes, des pantalons et des vestons ... mais toujours en peau. Les tons sont riches et audacieux, tels que rouille, bourgogne ou vert forêt.

Pour les tenues plus traditionnelles, les vestes en cuir Alfred Sung se portent sur des jupes raffinées unies ou à motifs paisley.

La collection d'automne Donna Stephens allie style confort et conservatisme avec de longues tuniques larges aux épaules, à porter avec des jupes juste en-dessous des genoux, des chandails volumineux et des robes amples. Donna Stephens, ancienne résidente d'Edmonton, demeure actuellement à Toronto. Ses créations, dont les prix varient entre 100.00$ et 200.00$, sont en vente maintenant d'un bout à l'autre du pays, et disponibles en Alberta dans certaines boutiques d'Edmonton et Calgary.

Aljean, compagnie de Vancouver qui fête ses 40 ans, s'est mise à la page en adoptant des couleurs gaies et dynamiques. Elle continue cependant à se spécialiser dans le tartan et les ensembles de plaid combinant chaleur et charme britanniques.

Ses manteaux, souvent trois-quarts, de teintes jaune, verte ou bleue, s'harmonisent avec d'autres vêtements à carreaux multicolores. Ces mélanges osés de vert, prune, fuchsia et bleu royal, étonnent mais gardent toujours un certain chic. Une nouveauté: de larges pantalons à carreaux.

La compagnie s'entête à utiliser encore la technique du tissage à la main pour les kilts. C'est la seule, semble-t-il, en Amérique du Nord à maintenir la tradition. Les vêtements Aljean sont disponibles dans les magasins Boutique d'Élégance, Scottish Imports et Tall Classics.

A mentionner aussi l'entreprise Marks et Spencer qui offre une grande variété, à des prix abordables, de modes pratiques pour femmes, hommes et enfants. Cette compagnie, d'origine britannique, a réalisé en 1984 des ventes de 295$ millions à travers tout le pays. Cette année Marks et Spencer concentre sur des coloris qui accrochent le regard, sur les carreaux écossais, les motifs floraux et l'inévitable paisley.

Lise Watier, compagnie de cosmétiques totalement canadienne, a sorti cet automne "Les Rendez-vous." L'accent y est mis sur les yeux et le regard devient mystérieux. Les couleurs sont plutôt foncées et fumées, malgré les joues pâles. Les Rendez-vous apparaissent en trois harmonies. La première, Meeting en rose, comprend des teintes mauve et rose qui mettent en valeur la féminité.

La seconde harmonie, Verts Libres, inclut un rouge à lèvres rouge orangé et des fards à paupières de teintes vertes. Et à celles qui tiennent au maquillage classique, Lise Watier offre Les Bleus à Deux, des produits passe-partout qui ne dénotent jamais.

Pourquoi ces harmonies? Car le maquillage dépend des couleurs que les femmes portent, explique Sylvie, la représentante de Lise Watier à Edmonton. Et on nous promet dans quelques semaines des parfums et des produits conçus pour Noël ... ainsi que des aubaines pendant le temps des Fêtes. Lise Watier vend ses cosmétiques à Edmonton et Calgary, chez Eaton's, Sears et The Bay.

Le franco régional

Merci Docteur Léon Trottier

JULES VAN BRABANT

Pour témoigner publiquement leur estime et leur admiration au Docteur Léon Trottier pour ses 32 années de service médicaux et communautaires dans cette région, un groupe de citoyens(ennes) et des représentants(tes) de différents organismes de St-Paul et du District, organisèrent une JOURNÉE D'APPRÉCIATION le 14 septembre 1985, (date de l'anniversaire de naissance du dévoué docteur).

Les célébrations débutèrent à 17h00 par une messe d'Action de Grâce, célébrée par son Excellence Monsieugneur Raymond Roy évêque de St-Paul et confrère de classe du Docteur Trottier au Collège de St-Boniface.

Comme marque d'amitié personnelle Mgr. Roy présenta au Docteur Trottier une magnifique bible. Cet acte d'affection fut fortement applaudi par la foule.

M. Laurier Joly fut très apprécié comme Maître de Chapelle ainsi que Soeur Madeleine Beaudry qui touchait l'orgue. Plusieurs morceaux de musique célèbre furent interprétés du jubé par, Soeur Beaudry à l'orgue, Gabriel Côté au violon et Rock Larochelle à la flûte. (Chers artistes, vos talents furent très appréciés.)

Après cette cérémonie religieuse un grand nombre de parents, de confrères et d'amis(ies) se rendirent au gymnase de l'École régionale de St-Paul pour rencontres et



Dr Louis Mandin remet une plaque souvenir au Dr Léon Trottier.

cocktails. A 19h00, tous les convives étant attablés, le Docteur Louis Mandin qui agissait comme Maître des Cérémonies, demanda l'attention pour l'O Canada qui fut chanté par Laurier Joly et la foule, accompagnés au piano par Lorraine Cabaj. Plusieurs présentations et cadeaux suivirent.

Le Docteur Louis Mandin a présenté entre autres au nom de toute l'assistance une grande "plaque souvenir", sur laquelle était suspendu en forme de V un stéthoscope re-poli en argent.

Le grand responsable et cause de ce rassemblement est alors appelé au microphone à son tour nous donner ses réflexions:

Le Docteur Léon Trottier, visiblement ému par ces nombreux actes d'amitié, remercia avec son savoir faire habituel tous ceux et celles qui d'une façon ou d'une autre avaient mis l'épaule à la roue pour organiser cette journée d'APPRÉCIATION. Il s'est dit très heureux d'avoir choisi une communauté active comme St-Paul pour pratiquer sa profession, fonder un foyer et élever sa famille.

Voici quelques très brefs détails sur la vie du Docteur Léon Trottier qui vous seront d'intérêts:

Né à St-Norbert Manitoba en 1921. Cours élémentaire à St-Norbert. Études secondaires et universitaires au Collège de St-Boniface. Fait partie du conventum de Rhétorique de 1941. Est démobilisé de "RCAF" en 1945 avec le rand d'officier Pilote Navigateur. Obtint son B.A. (Philosophie Latine) de l'Université du Manitoba en 1947. Reçu son M.D. en 1953 de l'Université du Manitoba. En pratique médicale à St-Paul depuis 1953. Fut membre de la Commission scolaire de St-Paul de 1962 à 1968. Épousa Thérèse Roy en 1958. Ils sont les parents de quatre enfants Maurice, Cécile, Bernard et Laurent. Léon fut vice-président du Cercle Dramatique de St-Paul de 1960 à 1965. Il est présentement à sa retraite.

Après les remerciements spéciaux du M.C.: aux membres du Comité d'Organisation, à Mme Gertrude Larochelle et ses dames pour avoir décoré la salle et les tables, aux servants à la bar Messieurs Adélard Poirier — Rock Leblanc — Rickie Allain et Marcel Melançon et à M. Edouard Noël pour l'usage de son système de haut-parleur, les tables furent nettoyées et réarrangées. Les musiciens du groupe "Prairie Ramblers" envahirent l'estrade et animèrent la danse qui dura jusqu'à une heure du matin. Plusieurs en profitèrent aussi pour refaire des connaissances avec d'anciens copains et d'anciennes copines. C'était tout comme une grande réunion de famille.

Léon et Thérèsa, nos meilleurs voeux vous accompagnent.

Une région unique

— Myriam Laberge

"Vous avez à Rivière-la-Paix une région unique et très spéciale de par plusieurs traits particuliers."

"Étant native de la région j'endosse pleinement la description et le caractère unique et particulier de votre région."

"J'ai examiné de près la programmation de votre ACFA régionale laquelle porte sur l'éducation."

"J'en profite pour remercier ceux et celles qui l'on réfléchie et élaborée. De plus je vous encourage à être solidaire, de cette programmation et d'appuyer fermement les initiatives et les projets de cette programmation."

C'était le message de la présidente de l'ACFA provinciale, Myriam Laberge lors du Conseil régional de Rivière-la-Paix le 5 septembre dernier.

La Bourse Guy Donnelly Sportex

Champ d'étude: Éducation physique

Valeur: 500.00$

Nombre: une

Éligibilité: Ouvert aux étudiants qui ont complété leurs études à l'École Georges P. Vanier et qui sont inscrits à la Faculté d'éducation dans un programme complet menant vers un diplôme en éducation physique.

La priorité sera accordée aux étudiants en deuxième année. Si aucun candidat qualifié ne se présente au comité de sélection, alors, les étudiants en première, troisième et quatrième année seront éligibles. L'excellence académique et des qualités de chef de file seront les critères les plus importants.

Faites votre demande à:

Président du Sportex
Guy Donnelly

Date limite: **1 novembre 1985**

L'étudiant doit fournir ses notes du secondaire et ses notes du niveau post-secondaire.

À Rivière-la-Paix

Croire c'est pouvoir

Extraits de deux allocutions par Jeannine Séguin lors de son séjour dans Rivière-la-Paix.

"Reconnaître que le francophone à une mentalité à lui, une histoire et une culture propre, un modèle de vie qui le caractérise. Il n'est pas mieux que les autres, mais il est lui et son LUI est différent. C'est ça que l'on doit respecter DU FRANCOPHONE ... et ça n'enlève rien à l'autre ..."

"Une école d'immersion, c'est une école par laquelle on se sert de l'immersion qui est un moyen pour apprendre une langue seconde, dans votre cas, ça fait de bons PARLANT FRANÇAIS, mais ça ne fait pas des FRANCOPHONES ..."

"Une école française, c'est un institution dans lequel il y a l'atmosphère francophone. Il y a des professeurs francophones. Il y a la culture francophone. Il y a l'histoire du peuple francophone qui se vit. Et ça fera de bons FRANCOPHONES possédant leur langue et leur culture, et ils en seront fiers."

"Ça fera aussi des enfants qui seront très habiles à apprendre la langue seconde (l'anglais) rendus en 6e, 7e année, parce qu'ils auront d'abord le contrôle de leur langue maternelle ..."

"Si comme francophone, je veux une école française pour mon enfant, JE NE VEUX RIEN ENLEVER à mes voisins ... C'est tout simplement que je veux que mon enfant puisse garder son identité culturelle et qu'il puisse gagner sa vie honorablement dans la société albertaine ..."

"L'éducation c'est un véhicule qui transmet la langue et la culture, et comme parent francophone j'ai droit à ce service ..."

"Y-a-t-il un besoin pour une véritable éducation française dans votre région? C'est vous qui allez regarder s'il en a un besoin ... pas moi!...

"Je ne suis pas venue ici pour vous dire quoi faire ... je suis ici seulement pour partager avec vous une expérience que j'ai eu à Cornwall en Ontario ..."

Contrôle des écoles "Nous le voulons nous l'aurons ..."

Voici ce qu'en pense une conseillère scolaire Jeannine Séguin de passage dans Rivière-la-Paix dernièrement. (5/9/85)

"Un Conseil scolaire qui contrôle sa propre école c'est comme un fermier qui administre sa terre."

"Il n'est pas après travailler pour son voisin. Il travaille pour son succès."

"De voir sa ferme prospérée selon l'orientation qu'il lui a donnée crée chez ce fermier un sentiment profond de fierté."

"Il en va de même pour l'administration de l'école française pour les francophones. C'est une question de contrôle, de mentalité, d'intérêt, de fierté. C'est aussi une question de gestion scolaire, de système d'évaluation, de système de dépannage pour élèves, tout se tient."

Ici-Edmonton



L'ACFA régionale d'Edmonton

vous invite

à devenir actif

Nous avons besoin de vous, de vos idées et de vos expériences, au sein des comités suivants:

- Éducation
- Développement économique
- Spectacle
- Bal du Jour de l'An
- St-Jean Baptiste
- Cabane à Sucre
- Journées du Patrimoine
- Sports
- Centre de Rencontres
- Femme
- Membership
- Camps-Jeunesse

Impliquez-vous et appelez le

469-4401

ENSEMBLE, PLANIFIONS AUJOURD'HUI ET NOUS EN PROFITERONS DEMAIN



RENDEZ-VOUS AVEC FROUFROU

Atelier de créativité

Sherwood Park

OÙ: Centre récréatif Glen Allen 199 Georgian Way
QUAND: Tous les samedis jusqu'au 28 décembre 1985 inclus, avec l'exception des 9 et 16 novembre 1985.

Millwoods

OÙ: Lakewood Community League 260 Lakewood Rd Est
QUAND: Tous les lundis soir juqu'au 9 décembre 1985, 18h30 à 19h30, pour les jeunes de 5 à 12 ans.

Venez nombreux!

Nous allons jouer en français, créer des merveilleux dessins, inventer des personnages, imaginer des histoirs et des contes et découvrir le monde fascinant de l'expression corporelle, avec la collaboration de Gisèle Lemire, Sonia Matt, Yves Caron et Françoise St-Jean.

Atelier Littéraire

Millwoods

OÙ: Lakewood Community League 260 Lakewood Rd Est
QUAND: Tous les lundis matins jusqu'au 9 décembre 1985, 13h30 à 14h30 pour les enfants de 3 à 5 ans.

Edmonton Nord

OÙ: Bibliothèque Castle Downs 15333 Castle Down Rd
QUAND: Tous les vendredis matin du 4 octobre au 6 décembre 1985, 10h00 à 11h00 pour les enfants de 3 à 5 ans
Si tu aimes chanter, si tu aimes danser, si le bricolage te passionne, et si les livres te font rêver:
VIENS AVEC NOUS!...
Avec la collaboration de Isabelle Douvisy, Françoise St-Jean

Pour information contacter Gisèle au 469-6607

Ces projets sont des initiatives de l'ACFA régionale d'Edmonton.





Le Théâtre Parminou a été fondé à Québec en 1973 puis s'est installé à Victoriaville, dans la région des Bois-Francs, en 1976. Notre formation théâtrale est issue des écoles et conservatoires de théâtre mais elle vient aussi de notre expérience de création et de représentation.

Au fil des ans, nous sommes devenus l'une des principales troupes professionnelles du Québec. Nous nous adressons au public adulte et faisons de la tournée principalement au Québec, au Canada, et de plus en plus à l'extérieur. Nous sommes allés en France en 1977 et en 1983, en Côte d'Ivoire en 1981 et en Suisse en 1983. La France nous accueillera à nouveau en 1984 et 1985.

Par nos tournées, nous travaillons à décentraliser le théâtre et à le rendre présent dans tous les coins de la province, dans les petites comme dans les grandes localités. Nous jouons partout, sur les places publiques, dans les cafétérias, les auditoriums, les centres culturels, les écoles, les salles paroissiales ou les lignes de piquetage, ce qui nous permet de rejoindre un public toujours plus vaste et varié. Nous avons deux équipes régulières de tournée.

Nos spectacles et numéros d'intervention sont toujours le fruit de créations collectives. Certains abordent des thèmes choisis par la troupe; d'autres sont créés et diffusés en collaboration avec des organismes populaires, culturels, syndicaux, sociaux, scolaires et gouvernementaux désirant utiliser le théâtre comme outil d'animation et de sensibilisation. En 10 ans, nous avons créé une cinquantaine de spectacles et numéros d'intervention.

Pour produire et présenter nos différentes activités artistiques, nous nous sommes dotés d'une solide organisation, articulée sur un mode collectif.



ENTIÈREMENT TOURNÉ AU MANITOBA
Production française/Ouest ONF.

JEUDI 17 OCTOBRE

19h30 et 21h00

AU THÉÂTRE DE L'ONF

10031 - 103e avenue

Billets disponibles au guichet

Jeunesse en action



Edmonton : "On va continuer, mais ..."

"On fait un bout et si les animateurs n'ont pas assez d'aide, on coupe, on arrête, on finit ça—on dissout le groupe. Si on a pas les personnes pour s'impliquer, pour aider, pour prendre en charge certaines parties, on va faire marche-arrière et puis on va fermer les portes pour un an."

Voilà les paroles du président du groupe d'Edmonton suite à une réunion entre parents, animateurs et le comité de gestion lundi dernier. Le groupe Scouts et Guides d'Edmonton se retrouve avec une orientation différente mais un avenir incertain. La réunion avait pour but de lancer les programmes de l'année et d'assurer la survie du mouvement à Edmonton. 14 personnes sont allées à la réunion, dont 4 animateurs. Bien que le président, Paul Pelchat se dit très heureux que 10 parents (dont 3 sont sur le comité de gestion) soient allés à la réunion, il se dit très déçu que les parents ne soient pas venus plus nombreux. La semaine d'avant, le 16 septembre, Monsieur Pelchat avait lancé un défi aux 18 parents présents à une réunion similaire, de revenir, en grand nombre, cette semaine. Certains parents s'étaient opposés à un coût de 40$ pour les bingos, qui avait été ajouté au coût d'inscription. Le comité a décidé de reconsidérer ce coût, mais la décision finale ne sera prise qu'à la prochaine réunion du comité.

"Le 40$ de plus qu'on demandait, c'était au cas où ils (les parents) ne viennent pas à deux bingos (20$ par bingo); c'était pour s'assurer d'avoir des auxiliaires au bingo. L'argent leur aurait été remis s'ils étaient venus. Il faut au moins 15 parents à chaque bingo. "Ils ne veulent pas qu'on charge plus mais de l'autre côté, ils ne veulent pas aider."

Seulement 25 Scouts et Guides se sont inscrits cette année, en comparaison de 60 l'année dernière. Mais, M. Pelchat préfère qu'il y ait un petit groupe de jeunes intéressés qu'un grand groupe de gens qui veulent seulement s'amuser. Mais le plus grand problème demeure celui du manque d'animateurs, et de soutien. 4 parents à la réunion se sont impliqués à faire quelque chose, mais personne n'a voulu joindre le comité de gestion (qui compte seulement 4 membres) afin de s'impliquer de façon permanente.

Les Scouts et Guides commencent officiellement lundi soir, le 30 septembre, mais les jeunes pourront s'inscrire jusqu'à lundi le 7 octobre. L'Association peut aider aux gens qui n'ont pas les moyens financiers de se permettre un club comme les Scouts et Guides, en payant le coût d'inscription, en partie ou au total.

Mais le dilemme demeure. Un moyen est nécessaire pour qu'on puisse rejoindre les deux bouts et qu'on ait des auxiliaires. Le 40$ est une méthode qu'on a employé cette année. Quand un jeune entre dans le Scoutisme, le père ou la mère, ou les deux, doivent se sentir impliqués, autrement il n'y a pas de Scoutisme chez l'enfant.

Cette année, le mouvement va s'orienter différemment pour donner à l'enfant l'occasion d'offrir quelque chose de plus aux autres au lieu de recevoir quelque chose. Chez les Scouts, les plus vieux aideront aux plus jeunes en préparant leurs visites et programmes. Il n'y aura plus de choses comme l'équitation à l'extérieur, du jeu et des sports dans le gymnase. Le jeune devra lui-même faire des petites recherches pour découvrir le monde naturel, et découvrir les amis et les groupes autour de lui.

M. Pelchat ne prévoit aucun problème de discipline cette année, en raison du nombre plus petit de jeunes, et aussi parce que ceux qui ont eu des problèmes de discipline l'an dernier ne sont pas revenus cette année.

À Bonnyville

Soeur Colette Pelchat devient la nouvelle chef de groupe, remplaçant Robert Ward. Sept parents ont accepté d'être membres du comité de gestion.

Activités de l'année (Edmonton)

La branche Jeanettes, qui compte 9 jeunes, a vécu plusieurs expériences intéressantes au cours de l'année: des découvertes dans le ravin Millcreek, de l'équitation durant une belle journée d'automne au Double J. Riding Academy, un camp d'hiver à Trefoil House, le chalet de la Girl Guides of Canada à Sandy Beach où elles ont fait des expériences de survie en forêt, un atelier de boussole, bricolage, rencontre avec la nature et le Christ, et promesse Jeannette.

Elles sont sorties avec les Scouts au centre de la nature John Janzen; elles ont fait une visite au Space Sciences Center, et elles se sont jointes avec les Guides pour une vente de biscuits. Pour marquer la fin de l'année, elles ont eu leur fameux camp d'été dans les montagnes, au camp Pocahontas à Jasper.

Toutes les branches Scouts et Guides ont célébré la fête du fondateur du mouvement, Baden Powell, ensemble: célébration de la messe à l'église St. Joachim avec leur aumônier, le prêtre de la paroisse, le père Beauregard. Ensuite, ils ont partagé un repas familial et un après-midi de jeux.

En juin, toutes les branches d'Edmonton ont fêté le 75e anniversaire du mouvement avec leurs invités de St. Isidore. Ce fut un weekend rempli d'activités, un barbecue à Elk Island, une visite au parc Fort Edmonton, et un pique-nique familial.

De leur côté, les 24 louveteaux ont fait: du patin au parc Hawrelak, de la pêche sur la glace avec les parents et jeunes éclaireurs et Jeannettes, un camp d'hiver à Sandy Beach où ils ont joué des jeux et appris différents techniques de survie et de boussole. Ils ont fait leur promesse Louveteaux en novembre. Ils ont passé leur camp d'été au Lac Skeleton. Ce fut 5 jours de canotage, du tir à l'arc, feu de camp avec les Scouts anglais, une chasse au trésor, et un parcours de boussole. Ils avaient appris les techniques requises au printemps.

À la fin de l'année, ils ont fait une marche au ravin Millcreek et ils ont bâti un feu. Deux animateurs ont fait leurs promesses.

Les Éclaireurs ont eu leur camp d'hiver en janvier. Ils ont fait un parcours de boussole (une excursion de 4 heures) à Sandy Beach. Il y a eu une veillée d'armes, suivie d'une promesse à l'église St. Joachim. Ensuite, au printemps du tir à l'arc, du racquetball, et une descente avec cordes au ravin Millcreek. En juillet, quelques-uns se sont rendus au Jamboree Canadien à Guelph en Ontario.

Nouvelle Image '85

L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta vient de mettre sur pied un nouveau projet afin de présenter et promouvoir l'image ACTIVE du mouvement scout et guide francophone de l'Alberta. Trois nouvelles employées (dont une publiciste) ont été embauchées pour préparer et réaliser une immense campagne publicitaire au niveau de la province pour faire connaître l'association comme une compagnie qui offre des services. Les buts de cette initiative — "Nouvelle Image '85" — sont de recruter des adultes actifs, disponibles qui croient aux mouvements d'action; de rejoindre et de recruter des adolescents(tes), et d'encourager et soutenir les projets et aventures dynamiques qui sortent de l'ordinaire, ainsi que d'encourager la créativité des membres de l'association.

Depuis quelques années, l'association remarque que la majorité de ses membres regroupe des jeunes entre 7 et 11 ans, alors que le scoutisme et le guidisme ont été pensés pour les jeunes de 12 à 17 ans. L'Association croit que le désintéressement des adolescents est dû au fait que les jeunes francophones ne se sentent pas rejoints par l'association: non pas par ce que les objectifs ne répondent pas à leurs besoins et intérêts, mais bien parce que l'image que les Scouts présentent actuellement en est une d'uniforme, d'un guidisme et scoutisme qui ne "bouge pas", où l'action n'est vécue que deux ou trois fois par année.

Le paradoxe de tout cela, est de voir que les objectifs réels de l'association sont exactement d'amener le jeune à agir, à devenir autonome. L'Association croit que cette lacune est due au fait que adultes et jeunes du milieu francophone ne connaissent pas suffisamment le mouvement aujourd'hui.

Les moniteurs de langues officielles: un atout de plus pour l'éducation en français

JEAN GAUTHIER

EDMONTON — La scène se passe au salon des professeurs de l'école Holy Cross quelques minutes avant le début des cours. Les discussions vont bon train.

Mais, ce brouhaha langagier cesse aussitôt qu'un des professeurs se lève afin de présenter un nouveau membre du personnel. «Bienvenue à notre nouveau moniteur, Jean Gauthier,» dit-il. Alors plusieurs regards se tournent vers moi. Moi qui était jusque là dans l'anonymat me voilà maintenant un peu dans l'embarras devant tant d'attention.

Cette scène s'est possiblement répétée à quelques nuances prêts dans bien des écoles élémentaires, secondaires et post-secondaires d'Edmonton tout dernièrement. Après 13 ans de présence active en éducation, et ce d'un océan à l'autre, le moniteur demeure néanmoins peu connu du grand public. Qu'est-ce qu'un moniteur? Que fait-il? Pourquoi avoir choisi cette «vocation»? Autant de question qui vagabondent possiblement dans votre esprit et auxquelles j'essayerai de répondre.

D'abord un peu d'histoire. En 1973, le Commissaire aux langues officielles à l'époque, M. Keith Spicer fut l'instigateur du Programme des moniteurs de langues officielles. Subséquemment, on assista à la création du Programme de moniteurs pour francophones en milieu minoritaire (en 1977), et, puis, le Programme des moniteurs à temps plein (en 1978).

Le but de ces programmes nationaux est de promouvoir l'apprentissage et l'usage des langues officielles dans les écoles où les moniteurs ont été assignés, toutefois ne devient pas moniteur qui veut. Pour être moniteur, une personne doit être étudiant ou étudiante à temps plein du niveau post-secondaire.

Le travail des moniteurs consiste à aider «les élèves ou les étudiants au niveau de l'apprentissage de la langue parlée en lui permettant de se familiariser avec l'aspect vivant de la langue étudié et avec la culture qu'elle représente» (1)

A remarquer de plus que le moniteur est tenu de travailler sous la direction d'un enseignant de langue seconde, de 6 à 8 heures par semaine. De septembre à avril et de 25 heures par semaine pendant 10 mois pour le moniteur à temps plein.

Si d'une part, le moniteur est une source d'enrichissement linguistique et culturel pour les élèves et les professeurs d'autre part, le monitarat est pour lui, un revenu non négligeable.

Le programme des moniteurs de langues officielles financé par le Secrétariat d'État offre la rondelette somme de 3,000$ pour 8 mois, soit environ 375.00$ par mois.

Qui plus est, le prix du voyage aller-retour entre la province de domicile et d'accueil est remboursé aux moniteurs "en exil". Ces moniteurs "exilés" en provenance de la lointaine province de Québec font légion à Edmonton. Il formerait la grande majorité du contingent de plus de trente moniteurs de la capitale albertaine.

Notons par ailleurs, que dans certains cas, le monitariat est ni plus ni moins qu'un tremplin pour les moniteurs qui étudient en éducation plus particulièrement.

Après avoir été traités aux petits oignons lors de sessions administratives et d'orientation, les moniteurs de langues officielles ont repris le chemin de l'école (2). Sans tambour ni trompette, ils mettront tout en oeuvre pour être des "ambassadeurs" de la langue et la culture canadienne-française ou anglaise dans ce milieu de communication et d'échange entre humains qu'est l'école.

(1) **Programme des moniteurs de langues officielles,** 1984-85, p. 1.

(2) Où l'on enseigne le français (Programme français d'immersion et français de base).



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, Matériels et Services de contrat, Région de l'ouest, Transports Canada, pièce 6-19, 9820 - 107 rue, Edmonton, (Alberta) T5K 1G3**, et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues **jusqu'à 14 h 00 (heure d'Edmonton) à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932, télex 037-2469.

DOSSIER DE SOUMISSION: M4653

Projet: Fournir et installer clôture de frontière à l'aéroport de Watson Lake, Watson Lake, (T.Y.)

Les travaux consistent à fournir et installer 720 m chacun de clôture à frontière en plastique et en fil métallique et 2 barrières.

Date limite: **le 15 octobre 1985**

Dépôt: **aucun**

Informations techniques: Herb Cutts, téléphone 420-3922.

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux **deux** bureaux de l'Association de la construction à Edmonton; l'Association amalgamée de la construction de la C.-B.: succursale de Vancouver; aux Services des plans de la construction — Vancouver; à l'Association des entrepreneurs du Yukon.

INSTRUCTIONS

Pour être considérée, chaque offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée par la sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés adressées au Chef, politique de contrats et administration, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11h30, H.A.R. à la date limite spécifiée. Les documents de soumissions sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 800844 — pour Service Correctionnels Canada
Edmonton (Alberta)
Institution à sécurité maximum d'Edmonton
Entrée du gymnase
Améliorer les barrières

Date limite: **le 17 octobre 1985**

Dépôt: **aucun**

NOTE: Un rencontre informelle sur le site aura lieu au bureau du Site des Travaux publics à l'Institution à sécurité maximum d'Edmonton à 10h30 (H.A.R.), 9 octobre 1985.

Les documents de soumissions sont disponibles de la pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton (Alberta) et peuvent être étudiés à la pièce 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, s.e., Calgary, (Alberta). Les documents peuvent être également étudiés au bureau de l'Association de la construction à Edmonton et Calgary (Alberta).

INSTRUCTION

Le dépôt pour les plans et devis doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents, en bonne condition, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



Transports Canada Transport Canada

Référence no: 2-N328-1A/2A(260/80)
No. 8120 au Rôle

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR NORTH AMERICAN AIRLINES LTD. EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS No. A.T.C. 982/59(C)

Le permis no. A.T.C. 982/59(C) autorise North American Airlines Ltd. à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) d'une base située à Edmonton (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C.

La titulaire demande maintenant au Comité des transports aériens d'ajouter l'autorisation d'exploiter les aéronefs à voilure fixe du groupe B sous le couvert desdits permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 1 novembre 1985, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise à la Commission canadienne des transports, Division de l'Ouest, R.W. Lebell, Secrétaire, 350 - 3e avenue nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7.

Shane Stevenson
Conseiller, transport aérien

Canada

CN

Appel d'offres

Le Canadien National propose de faire des appels d'offres pendant la première partie de 1986 pour des travaux d'aménagement et de drainage pour la liaison Fort Saskatchewan, 0.00 km à 5.63 km (0.00 à 3.50 milles), près de Fort Saskatchewan.

Cet avis est placé avant l'émission des documents d'appels d'offres au complet pour permettre aux enchérisseurs intéressés de faire une inspection sur le site du lieu de construction avant la venue des conditions hivernales. C'EST UN CRITÈRE ET UNE QUALIFICATION ESSENTIELS POUR TOUS LES ENCHÉRISSEURS INTÉRESSÉS DE FAIRE CETTE VISITE À CE TEMPS-CI. L'information préliminaire et les arrangements pour la visite sur le site sont disponibles le ou après le 3 octobre 1985 au bureau du directeur des contrats, 15e étage, Édifice du CN, Edmonton (Alberta), (403) 421-6022.

Les plans formels, spécifications et les documents de soumissions NE SERONT PAS disponibles pour distribution jusqu'à l'appel d'offre OFFICIEL soit annoncé. Le CN n'encourrera pas ni n'acceptera de responsabilités pour les changements ou les suppressions qu'ils pourraient faire dans la planification de ces projets.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest-Canada
Edmonton (Alberta)



CBXFT cette semaine

Samedi 5 octobre

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les Héros du Samedi
12h00 Univers des sports
13h30 La semaine parlementaire
14h30 D'hier à demain
15h30 Ciné-famille: Le berger de la lande
17h00 Génies en herbe
17h30 Pare-chocs
18h00 Le Téléjournal
18h05 Impacts
19h00 Samedi de rire
20h00 Cinéma: La Rencontre du troisième type
22h31 Le Téléjournal
22h50 Politique fédéral
22h56 Cinéma: Cinq pourcent de risque

Dimanche 6 octobre

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Passe-Partout
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Propos et confidence
11h30 Football professionnel canadien: Toronto à Ottawa
14h00 Film au téléciné
14h30 Le prix du spectacle
15h00 Film d'Art
16h00 Magazine de la semaine verte
17h00 Second Regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Les gestionnaires de la mort
19h00 Cap Danger
19h30 Les Beaux Dimanches: Tapis Rouge
20h30 Le Téléjournal
20h45 Les Beaux Dimanches: Un parc en automne
23h00 Ciné-Club: Le Bidon

Lundi 7 octobre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet Belles Oreilles
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Une fille du tonnerre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 A guichets fermés
19h00 Le Vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 La Bonne Aventure
20h30 Le Parc des Braves
21h00 Best-sellers: L'Espace d'une vie
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 L'Histoire de l'aviation

Mardi 8 octobre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Les voyageurs d'été
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Nature sans frontière
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le ministre
20h30 Un amour de quartier
21h00 Dallas
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Rencontres
23h24 Jeannot la Frime

Mercredi 9 octobre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Yogi et Compagnie
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 Contrechamps
19h00 Paul Marie et les enfants
20h01 Le temps d'une paix
21h00 Déjà 20 ans
21h30 Le sens des affaires
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: L'ami américain

Jeudi 10 octobre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Les Robinson suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vedette en direct
20h00 Les Grands Films: A la recherche de la panthère rose
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: Christine

Vendredi 11 octobre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Entre eux et nous
11h30 Salut santé
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 La Bastringue
19h00 Le Monde Merveilleux de Disney
20h00 Série Plus: La Chambre des Dames
21h00 En Tête
22h00 Le Téléjournal
22h25 Adieu Peter Lougheed émission spéciale
22h45 Le Point (approx.)
23h15 Cinéma: La Banquière (approx.)

Edmonton au tournant du siècle





Edmonton au début du siècle, photos Ob 554 (collection o.m.i.) et B 4150 (fonds Brown) aux Archives provinciales de l'Alberta.

En 1795 la Baie d'Hudson établit un poste, Fort Edmonton, pour faciliter le commerce des fourrures. Les missionnaires Oblats atteignirent la zone vers 1842 et le Père Lacombe séjourna au Fort Edmonton en 1852, avant de fonder St-Albert en 1861. Selon la tradition, l'un des responsables de la construction du fort aurait nommé le site d'après Edmonton, un faubourg de Londres d'où il était originaire. En 1879 le village d'Edmonton voit l'implantation du télégraphe et, l'année suivante, le premier journal apparaît. En 1885, au moment de la Rébellion du Nord-Ouest, la première commission scolaire était formée.

La photo Ob 554 présente des homesteaders au bord de la rivière Nord Saskatchewan et l'autre illustration, le magasin Gariépy-Lessard en 1903 à l'angle de Jasper et de la 100e rue. Les familles francophones Gariépy et Lessard occupaient des positions très importantes dans le monde de la politique et des affaires.

Les Soeurs Grises parmi nous

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT — Le 14 janvier 1986, Saint-Albert marquera le 125e de sa fondation. Nous savons tous, du moins dans notre région, que le Rév. Père Albert Lacombe, o.m.i. en fut le fondateur.

Les Soeurs de la Charité, dites, Soeurs Grises, ne tardèrent pas, à venir lui prêter main-forte.

MME MARIE MARGUERITE DUGROST, de la Jemmerais, (MÈRE D'YOUVILLE) fondatrice des Soeurs de la Charité, naquit le 15 octobre 1701, au manoir de Varennes, P.Q. Elle épousa en 1722, soit à 21 ans, François d'Youville Sieur de la Découverte. Son mariage ne fut pas des plus heureux cependant. Elle devint veuve le 4 juillet 1730.

Mme D'Youville devient directrice.

Sept ans après, soit le 31 décembre 1737, Mme D'Youville, fonda, avec l'aide de trois compagnes (LaSource, Demers, et Cusson) un institut de laïques, sous le nom de "Filles Séculières de la Charité". Ensemble, elles pratiquèrent les vertus d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, jusqu'à l'héroïsme. Bien qu'incomprises, méprisées et entourées de mille et une difficultés, elles décidèrent malgré tout, de former la communauté des "Soeurs de la Charité" dont MÈRE D'YOUVILLE, devint la directrice. Elles vécurent d'abord dans la maison LeVerrier, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q. jusqu'à ce que celle-ci fut détruite par les flammes, puis déménagèrent rue Saint-Paul, de la même ville. MÈRE D'YOUVILLE, décéda le 23 décembre 1771. Le Pape Jean XXIII, la béatifia le 3 mai 1959.

Leur départ pour l'Ouest

Éventuellement, d'autres jeunes filles se joignirent à la communauté et certaines de ces religieuses allèrent s'établir au Manitoba. Plus tard, suite à une demande faite par Mgr Tâché, o.m.i. auprès de Mère Deschamps, supérieure générale, trois religieuses de cette communauté, (Soeurs Alphonse, Emery et Lamy) quittèrent Saint-Boniface et s'embarquèrent pour l'Ouest Canadien. Ces dernières arrivèrent au "Lac des Esprits" (Lac Ste-Anne) le 24 septembre 1859, après un long et périlleux voyage qui dura 51 jours. Elles furent donc, les premières missionnaires à fouler le sol albertain. Leur séjour au "Lac Ste-Anne" ne dura que 4 ans.

Leur arrivée à Saint-Albert

Le 23 mars 1863, elles furent transférées à Saint-Albert et amenèrent avec elles, sept orphelins. Leur habitat ici, bien que rudimentaire, fut tout-de-même supérieur à celui du Lac Ste-Anne. A l'instar de leur fondatrice, elles réalisèrent très vite, que lorsque le Christ veut des âmes, Il ne manque jamais de s'adresser à Ses auxiliaires, (en l'occurrence nos religieuses) et de les faire passer par le creuse de la souffrance. Si bien que c'est dans la région d'une âme, que se noue ou se dénoue parfois la destinée d'une société. Les religieuses eurent beaucoup à souffrir de l'ignorance des Indiens, de leur obstination à demeurer loin de Dieu et de leurs sournoiseries déroutantes. A leur arrivée à Saint-Albert, elles occupèrent une maison de deux étages 50 pieds par 40 qui sera à la fois, couvent (celui-ci construit en 1862) école, hôpital et orphelinat. C'est ici, qu'en 1878, elles fondèrent le premier hôpital à l'ouest de St-Boniface; ainsi qu'une nouvelle école. En 1883, elles construisirent un nouveau couvent, le premier supposément devenu trop petit.

Un hôpital à Edmonton

Le 11 juillet 1894, elles tentèrent le tout pour le tout, et demandèrent à la compagnie de la Baie d'Hudson de leur donner un terrain pour construire un hôpital, connu aujourd'hui sous le nom de "Edmonton General Hospital".

L'ouverture du Foyer Youville

En 1898, la communauté possédait une ferme de 900 acres, une école publique de 200 élèves et une autre avec 85 pensionnaires. En 1900, elles construisirent la "maison jaune" qui leur servit de résidence pour plusieurs années. En 1949, les Soeurs Grises ouvrirent officiellement le Foyer d'Youville pour vieillards seulement, suite à la construction d'écoles pour enfants Indiens dans la réserve de St-Alexandre.

Elles ne refusent rien

Il y a bien un dicton d'antan qui s'applique encore aujourd'hui: "Vous êtes dans le besoin?" "Allez chez les Soeurs Grises, elles ne refusent rien". Grâce à leur dévouement, 7 hôpitaux, 5 écoles publiques, 5 écoles indiennes et 1 foyer pour vieillards ont été construits.

Le bien que les Soeurs de la Charité ont fait est inestimable.

Le cimetière de Plamondon renové

RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON — Le cimetière de Plamondon subit actuellement un changement pour le mieux.

En 1979 Bernice Plamondon joint le conseil de l'église avec l'intention de voir à ce que le cimetière soit amélioré et embelli. Elle travailla de longues heures à faire un photocalque qui est à date et servira pour le futur.

Bernice était déterminée à accomplir ce projet, et une fois que le plan fut sur papier les gens y prirent intérêt. Un comité fut alors formé au printemps 1984. Albin Plamondon en est le président. Bertha Lemay, Bernard Plamondon et Bernice sont directeurs.



Deux ouvriers à l'oeuvre au cimetière de Plamondon.

Il y avait beaucoup de travail à faire. Grâce au dévouement du comité, à la coopération de plusieurs gens et aux donations, les fondements de ciment pour mettre en position les monuments sont maintenant une réalité. Ceci est une rénovation considérable et facilitera l'entretien du cimetière.

Harold Hrynyk, un fermier local, donna une lisière de terrain pour un chemin. Le comité du 75e anniversaire de Plamondon fit un don de 3,000$ et une somme équivalente fut également reçue de "Alberta Culture". L'argent reçu pour cette année fut employé pour la construction du chemin autour du cimetière, l'achat de nouvelles barrières, la réparation de la clôture et l'aménagement paysagé. Aussitôt que possible, il y aura également la construction de parterres.

St-Albert en bref

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT — Sous les auspices du Cercle francophone, les cours du soirs en français se poursuivent encore cette année.

Madame Thérèse Regimbald en est encore la directrice aidée de Mesdames Thérèse Gervais, Marie Gravel et Johanne Perron. A date, une cinquantaine d'étudiants-adultes se sont inscrits.

* * *

Suite à l'approbation du Conseil de Ville, le département des incendies portera désormais le nom: "The St-Albert Fire Department Pipes & Drums".

ACFA de Plamondon

Une nouvelle agent vient d'entrer en fonction

RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON — La régionale de Plamondon-Lac La Biche jouit maintenant d'une nouvelle coordonnatrice, Lise Landry. Elle remplace Claudette Dubé qui laissa le bureau au mois de juin dernier.

Lise est native de Campbellton, Nouveau-Brunswick et est la plus jeune d'une famille de dix enfants. Elle étudia à l'Université Laval, Québec. Ses études majeures étaient la littérature française. Elle fit également des études en journalisme. Lise décida de se rapprocher de l'Ouest anglais et de devenir bilingue. Elle s'établit à Winnipeg où elle travailla durant 8 années dans le monde des affaires.



Lise Landry, agent de développement

Dirk et Lise arrivèrent au Lac La Biche en décembre 1984. Ils ont déjà fait connaissance de plusieurs gens et aiment bien demeurer à Lac La Biche.

Bienvenue Dirk et Lise et bon succès.

Ralliement jeunesse '85 à Bonnyville

JULES VAN BRABANT

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, la Paroisse St-Louis de Bonnyville organisa un GRAND RALLIEMENT JEUNESSE dimanche le 22 septembre 1985.

Comme les pronostics de la température indiquaient de la température froide et maussade pour cette fin de semaine, les organisateurs(trices) dûrent changer le lieu de la rencontre, du Camp St-Louis au bord du lac, à l'Arène Lalonde de Bonnyville.

Une douzaine de paroisses du Diocèse de St-Paul avaient été invitées à prendre part ou assister à cet important rassemblement, qui avait comme thème clef: "L'appel du Christ et de son Église pour des vocations sacerdotales et religieuses".

Cinq acteurs(trices) de Bonnyville mirent sur scène une courte pièce qui nous démontra que les vocations sacerdotales et religieuses éclosent de foyers chrétiens où il y a FOI et AMOUR. "Une vocation, c'est comme le grain de blé semé en bonne terre, recevant lumière, eau et chaleur nécessaires qui le font grandir dans une atmosphère propice à son épanouissante éclosion, pour enfin le conduire à une pleine maturité."

Les interprètes de cette scènette à messages positifs étaient: Le Prêtre - Daniel Tremblay; Mémère - Antoinette Tellier; la Mère - Josée Lapointe; le Fils - Daniel Dallaire et la Fille - Suzanne Turcotte.

Un jeune homme de St-Paul, Omer Côté nous donna ensuite son témoignage, en nous narrant quelques unes de ses expériences de jeunesse, et comment dans la recherche de SOI il est venu à se trouver, à se connaître, et cela surtout par la lecture et l'étude de la Bible en commun.

Un groupe de 45 jeunes de St-Paul monta sur scène pour nous présenter par des chants, des narrations et de la musique enregistrés sur cassettes, 12 Tableaux Bibliques identifiés "L'APPEL DANS L'ÉVANGILE."

Le succès remporté est dû à la belle coopération qui s'est manifestée chez nos jeunes. Il est donc très opportun de remercier et de féliciter les 45 acteurs qui prirent part à cette mise en scène, mais il ne faut certainement pas oublier de remercier cet imposant groupe d'adultes qui ont travaillé avec acharnement dans l'arrière plan pour assurer cette belle réussite, telles Soeur Mireault a.s.v. pour le choix et la rédaction des textes; Mme Gertrude Tremblay (couturière dévouée de renom) et ses nombreuses aides.

Soeur Collette Pelchat a.s.v. vient ensuite nous donner son propre témoignage, en nous disant avec une assurance non-équivoque, que son APPEL à la vie religieuse avait été pour elle un don de Dieu, qu'elle a toujours chéri grandement. Elle est très heureuse de pouvoir travailler comme religieuse dans la vigne du Seigneur.

Six séminaristes du Séminaire St-Joseph de St-Albert nous relatèrent individuellement comment chacun d'eux avaient reçu l'APPEL. Nous avons donc pu constater que Dieu fait des APPELS de bien des façons et dans toutes sortes de circonstances; il s'agit d'y répondre avec confiance.

Pour terminer l'après-midi dans un esprit de joie et d'action de grâce une Messe Solennelle fut chantée par Son Excellence Monseigneur Raymond Roy Évèque de St-Paul, qui, soit dit en passant avait assisté au déroulement complet du Ralliement.

Permettez-moi de clore en remerciant et félicitant les organisateurs et organisatrices de Bonnyville qui surent si bien, malgré les contretemps, réussir à mettre sur pied un tel événement et rassemblement, surtout pour les jeunes. Mercis spéciaux à René Dallaire et à Carole Croteau les grands responsables de ce RALLIEMENT '85 qui restera mémorable pour tous ceux et celles qui y ont participé ou qui y ont assisté.

Transports Canada Transport Canada

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
COMITÉ DES TRANSPORTS PAR EAU
AVIS DE PROCÉDURE
relatif

À UNE REQUÊTE EN VUE D'OBTENIR UN PERMIS DE TRANSPORT sur le fleuve Mackenzie, la région de l'Athabasca, sur les eaux de l'ouest de l'Arctique canadien ou sur les Grands Lacs, requête déposée aux termes de la Loi sur les transports, 1970, S.R.C. chap. T-14.

Avis est par la présente donné que toute personne intéressée à obtenir un permis de navigation pour 1986, aux fins de la loi précitée et conformément à cette dernière, doit déposer dans les plus brefs délais une requête à cet égard auprès du Comité des transports par eau.

À cette fin, des formules peuvent être obtenues, sur demande, du Secrétaire du Comité des transports par eau, Commission canadienne des transports, Ottawa, K1A 0N9. Ceux qui remplissent ces formules sont priés de se référer aux conditions énoncées aux articles 5, 6 et 10 de la **Loi sur les transports.**

Les formules, remplies en deux exemplaires et dûment signées par le représentant de la compagnie, doivent parvenir au Secrétaire, à l'adresse susmentionnée, le plus tôt possible. Ces formules doivent être accompagnées du projet de tarif à déposer, des documents à l'appui et de l'état des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 1985 ainsi que du bilan d'inventaire à jour. Les états financiers pour cette période doivent être déposés aussitôt qu'il sera possible de le faire.

Tout manquement à satisfaire à une ou à toutes les exigences susmentionnées pourrait retarder l'examen de la requête jusqu'à ce que les renseignements voulus soient envoyés au Comité. Nous vous saurions gré de respecter ces conditions.

Le Secrétaire du Comité
des transports par eau,
Diane Vanasse

Canada

Transports Canada Transport Canada

Référence no: 2-P148(261/85) (OPLD)
2-P148-145A(261/85)
2-P148-122A(261/85)

No. 8124 au Rôle
8125
8126

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR PACIFIC WESTERN AIRLINES LTD. EN VUE DE FUSIONNER EN UN SEUL PERMIS DE CLASSE 1 LES PERMIS DE CLASSE 1 ET DE CLASSE 2 ET EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS NOS A.T.C. 3062/79(S) ET A.T.C. 1851/69(S)

Pacific Western Airlines Ltd. a déposé auprès du Comité des transports aériens une requête en vue de fusionner les permis lui autorisant d'exploiter des services aériens commerciaux à horaire fixe. (classe 1) nos. A.T.C. 1788/68(S), A.T.C. 1831/68(S), A.T.C. 1851/69(S), A.T.C. 2546/76(S), A.T.C. 3062/79(S), A.T.C. 484/50(S), et le permis lui autorisant d'exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2) no. A.T.C. 2159/72(NS), en un seul permis de classe 1; en vue de modifier le permis no. A.T.C. 3062/79(S) en supprimant la condition no. 4 dudit permis; et aussi en vue de modifier le permis no. A.T.C. 1852/69(S) en supprimant la condition no. 3 dudit permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 4 novembre 1985,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa (Ontario), K1A 0N9.

G. N. Rodgers
Divison des permis (intérieurs)
pour le directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transports aériens
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Canada



humour

Tous les week-ends, David prie Dieu:
— Fais que je gagne à la loterie!
Cela dure des années. Au bout de vingt ans, il tombe à genoux et tend les mains vers le ciel:
— Fais que je gagne à la loterie!
La pièce s'éclaire tout à coup, et on entend une voix:
— David, donne-moi une chance, achète-toi un billet!

•

Un spécialiste répare un ordinateur. Il fouille à l'intérieur et tire un fil. A ce moment sort de l'ordinateur une fiche sur laquelle il y a écrit:
— Aïe!...

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

Référence no: 2-S518-7(OPLD)
Nos. 7938 & 8146 au Rôle

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR SKOCDOPOLE BROHERS AVIATION LTD. EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

AVIS PUBLIC MODIFIÉ

Skocdopole Brothers Aviation Ltd. a déposé auprès du Comité des transports aériens une requête en vue d'exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe3), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C, afin de desservir les points Calgary, Rocky Mountain House, Drayton Valley, Jasper et Edmonton (Alberta).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 4 novembre 1985,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa (Ontario), K1A 0N9.

R.A. Smith
Division des permis (intérieurs)
pour le directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transports aériens
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Peinture intérieure Maisons en condominium Edmonton (Alberta)

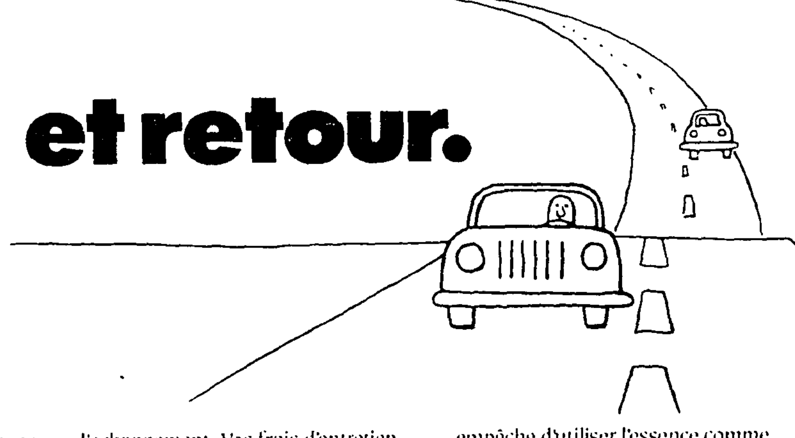
Les soumissions cachetées, clairement indiquées pour son contenue et adressées au sous-signé, seront reçues jusqu'à 14h00, jeudi, 17 octobre 1985, pour peindre l'intérieur de maisons en condominium situées à Edmonton. Les documents de soumissions sont disponibles pour les intéressés à l'adresse mentionnée ci-après, et sont disponibles pour inspection à la succursale d'Edmonton. Un sécurité sera requise telle que décrite dans les documents de soumission et sera retenu par la Corporation pour assurer la qualité du travail exigé sur le contrat.

La moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

F. Wellock
Directeur d'Immeubles
Société canadienne d'hypothèques et de logements
12315 Chemin Stony Plain
C.P. 1273
Edmonton, (Alberta)

Canada

50 $ d'essence: aller simple. 50 $ de gaz naturel: aller



et retour.

Il existe maintenant un carburant supérieur à l'essence pour votre voiture ou votre parc d'automobiles, de camions, de taxis, d'autobus ou de camionnettes.

Le gaz naturel! C'est plein de bon sens... Adoptez-le et vous verrez ce qu'est une véritable économie de carburant.

Au départ, le gaz naturel vous coûte à peu près moitié moins cher que l'essence, à quantité égale. C'est déjà une économie de presque 50% sur vos dépenses en carburant.

Et on ne s'arrête pas là!

La propreté incontestable du gaz naturel prolonge la vie des segments de pistons, des bougies et du système d'échappement. Vos frais d'entretien s'en trouvent réduits.

On va plus loin encore! Le gouvernement canadien vous donne un coup de pouce pour votre conversion au gaz naturel, sous la forme d'une contribution imposable de 500 $ par véhicule. Selon la distance parcourue, vous pouvez récupérer les coûts de conversion dès la première année. Après quoi, tout l'argent économisé reste dans vos poches.

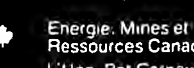
Saviez-vous que près d'un demi-million de véhicules, de par le monde, roulent déjà au gaz naturel? C'est un carburant économique et les réserves ne manquent pas. Et rien ne vous empêche d'utiliser l'essence comme carburant de secours là où le gaz naturel n'est pas encore disponible.

Découvrez les raisons qui ont incité bon nombre de propriétaires de parcs de véhicules à adopter le gaz naturel. Pour plus ample information, écrivez-nous:

Programme des véhicules au gaz naturel
Énergie, Mines et Ressources Canada
C.P. 4513, succursale «E»
OTTAWA (Ontario) K1S 5K6

Ou pour plus de renseignements sur les contributions et programmes régionaux, communiquez avec votre représentant de gaz naturel.

Le gaz...naturellement!



Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada
L'Hon Pat Carney, Ministre — Hon Pat Carney, Minister

Canada

CALGARY
Avis aux investisseurs
Propriété immobilière

Occasions à l'investissement

• Pas de régie des loyers



CALGARY, ALBERTA
SUNALTA HOUSE
Réf. No.: 6440/C16-17

- immeuble de 9 étages
- 101 logements
- Achevé en 1979
- terrasse aménagée par un paysagiste
- stationnement souterrain

Pour connaître les conditions générales et obtenir le prospectus de cette propriété, téléphonez-nous ou écrivez-nous à l'adresse suivante immédiatement en précisant le numéro de référence de cette propriété:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Pièce 300
410-est 22e rue
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5T6

Tél: Mme. L. Johnson, (306) 975-5133, ou
Mme. S. Zimmerman, (306) 975-4008

Télex: 074-2427

Date limite: les offres concernant cet immeuble doivent parvenir au Bureau régional de la SCHL des Prairies et des T. du N.-O., à Saskatoon, au plus tard le 23 octobre 1985 à 14 hres.

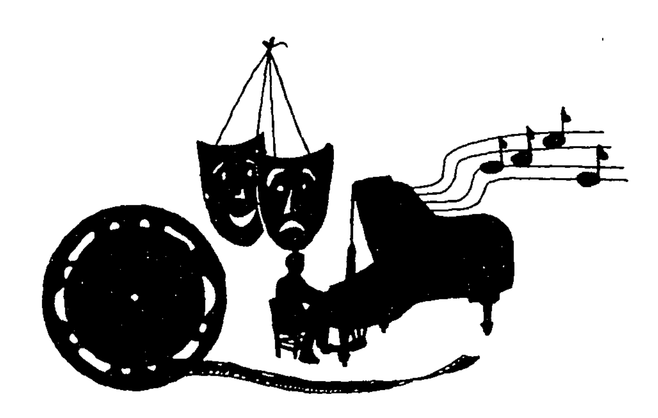


Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation



L'actualité culturelle à Edmonton: Un automne chaud (2e partie)

PAR JEAN GAUTHIER



DANSE. DANSE MON MOINE DANSE ...

Les ballets Jazz de Montréal

Directrice artistique Geneviève Salbaing.
Jubilée Auditorium
114 rue — 87
Téléphone: 427-2770
Prix d'entrée: Billets disponibles aux guichets Bass à 15.00$ — 13.00$ — 11.00$ — 7.00$ (réduction de 1.00$ pour étudiants de l'Université de l'Alberta, limite de 2 billets par étudiants)

17 octobre à 20h00

CHANT. C'EST DANS LES CHANSONS ...

Les Chantamis en concert

Directeur de la chorale Laurier Bisson
Théâtre Citadel
Téléphone: 425-1820
Prix d'entrée: 10.00$ (buffet froid inclus)

5 octobre

THÉÂTRE TOC! TOC! TOC!

Théâtre de la Boîte à Popicos
8520 - 91e rue
Téléphone: 469-7193

AU PAYS D'ALICE

3, 10 et 17 novembre
à 14h00
Au théâtre de la Boîte à Popicos

C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES

présentée par la Société de Théâtre de Calgary

9 novembre à 20h00
Au théâtre de la Boîte à Popicos

LE THÉÂTRE PARMINOU

(troupe de théâtre québécoise)

23 et 24 novembre
Au théâtre de la Boîte à Popicos

SOIRÉE DE POÉSIE

Michel Vallières et Jean-Marc Dalpe

7 décembre à 20h00
Au théâtre de la Boîte à Popicos

UN P'TIT BOUT DE STAGE

présenté par le théâtre du nouvel Ontario

Du 2 au 6 décembre à 10h00 et 14h00
et du 9 au 13 décembre à 10h00 et 14h00
Au théâtre de la Boîte à Popicos

LIGUE LOCALE D'IMPROVISATION D'EDMONTON (L.L.I.E.)

8, 15, 22 et 29 novembre et 6 et 13 décembre
à 20h00
Au théâtre de la Boîte à Popicos

Théâtre français d'edmonton
à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean
8604 - 91 rue, suite 052
Téléphone: 469-0829

BONNE FÊTE, MAMAN!

Comédie en quatre mouvements
de Élizabeth Bourget, mise en scène
de Pierre Bokor

26, 27, 31 octobre — 1, 2, novembre à 20h00
et 3 novembre à 15h00

Mémoires suite de la p.3.

seul francophone du Comité. Nous lui avons demandé au nom du FRANCO quels groupes de langue officielle ont présenté des mémoires du Comité et quelles étaient leurs réclamations. Sa réponse a été qu'aucun groupe de ce genre ne s'est présenté et que le sujet de la langue n'a jamais été soulevé.

Cependant selon M. Tremblay, même si cela est malheureux ce n'est pas désastreux, car un comité, le Comité des langues officielles, dont il est coprésident, va lui aussi vouloir bientôt savoir où en sont les choses. "Le gouvernement étant nouveau, dit-il, il y a eu une période de rodage, mais le Comité devrait d'ici peu se fixer des lignes de conduite et passer à l'action."

L'impression personnelle de M. Tremblay est qu'il s'est fait des progrès dans l'Ouest, mais que les francophones sont trop loin d'y jouir d'avantages comparables à ceux des anglophones au Québec.

À la mention du mot "assimilation" M. Tremblay réagit fortement. "Il ne doit pas en être question, dit-il. Nous devons prendre la place qui nous revient dans ce pays, et le rôle du gouvernement est de nous aider à conserver notre identité."

Droits à l'égalité, droits à notre identité. Voilà quelques sujets de réflexion pas tellement pour les membres actifs de l'ACFA et autres associations, pas tellement, non plus, pour les parents qui envoient leurs enfants à l'école française, mais pour cette grande majorité de Canadiens français de Calgary qui se désintéressent complètement de la question et ne passeront à leurs descendants rien de plus qu'un nom français.

IN MEMORIAM



Célérine L'Heureux (Morin)

A la douce mémoire de Célérine L'Heureux décédée le 20 juillet 1985 à l'âge de 87 ans, à l'Hôpital Général d'Edmonton.

Célérine laisse dans le deuil trois fils et deux filles: Lucien (Thérèse) L'Heureux d'Edmonton; Edward (Dianne) L'Heureux de Beaumont; Frère Léo L'Heureux de Standoff, Alberta; Adrienne (Donald) Létourneau d'Edmonton; Fernande (Normand) Létourneau de Legal.

Elle laisse aussi un frère, Arthur Morin, résidant du Allen Gray Auxiliary Hospital d'Edmonton, une soeur, Rose Alma (August) Théberge du Château Sturgeon de Legal, une belle-soeur Berthe (Émile) Morin d'Edmonton, dix-huit petits-enfants et vingt-cinq arrière petits-enfants.

Célérine a été précédée par son mari Oscar en janvier 1973 et une fille Aurore (Jacques) Demers en août 1967, un fils Hervé en septembre 1961, un genre Jacques Demers en 1982, deux filles décédées peu après leur naissance, Yvonne en 1919 et Julienne 1926.

La famille Morin, Napoléon et Philomène Morin, est arrivée à Beaumont en avril 1910 de Saint-Pierre Baptiste, Québec. Les trois frères Bérubé de Beaumont, Joseph, Pierre, Alcide l'ont accueilli et les nouveaux arrivés se sont établis sur une terre située à un mille à l'est et un demi-mille au nord de Beaumont.

Célérine épousa Oscar L'Heureux en février 1917 et le couple s'est établi sur une ferme à trois milles au sud et à un mille à l'ouest de Beaumont, dans le district de Clearwater. M. L'Heureux est devenu un cultivateur de grande renommée dans la région tandis que Mme L'Heureux était bien connue pour sa mémoire excellente. Elle était bonne cuisinière, aimait les jeux de cartes et s'adonnait volontiers au tricot et au piquage de couvre-pieds. En 1961, Oscar et Célérine L'Heureux se construisent une maison sur l'autre quart de la ferme en diagonale avec leur première maison. C'es Edward qui entreprend la responsabilité de la ferme peu après son mariage avec Dianne.

Les funérailles ont eu lieu à Beaumont et elle repose dans le cimetière de son village natal. La famille remercie tous les gens qui ont assisté aux funérailles et qui ont offerts des messes et leurs condoléances.

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2	■							■			■	
3		■							■			
4						■						
5							■					■
6								■				
7				■					■		■	
8			■		■							■
9			■		■			■				■
10					■					■		
11						■					■	
12		■					■		■			

HORIZONTALEMENT

1 — Réseau de canaux, de conduits.
2 — Pays. — Année.
3 — Vif. — Un des bruits de l'horloge.
4 — Poisson d'eau douce. — Qui n'a pas d'indulgence.
5 — Prendre note de. — Grosse moulure.
6 — Venait de dehors. — Blessa, fit tort.
7 — Volonté. — Chimiste belge (1813-1891).
8 — Voyelles. — Sorte de mouette.
9 — Consonnes. — Inf. — Condiment.
10 — De naissance. — Liquide nourricier. — Ville de Chaldée.
11 — Se dit des poissons qui ont des oeufs. — Chiffre.
12 — Opinion, idée. — Partie du visage.

VERTICALEMENT

1 — Renoncement.
2 — Prép. lat. — Fait des ronrons.
3 — Espèce de petit navet. — Non vêtus.
4 — Douer de vie. — Jambière d'armure (vx)
5 — Nettoyeras avec un liquide. — Dans.
6 — Nom de deux chaînes de montagnes. — Différentes parties d'une habitation.
7 — Marque privation, exclusion. — Ne dirpresent point.
8 — Petit cours d'eau de France. — Pron. pers. — Animal mou.
9 — A toi. — Action de celui qui dérobe. — Se servir.
10 — Captive. — Pron. indéf.
11 — Dieu de la guerre. — Nommé.
12 Niais. — Article. — Tout contre.

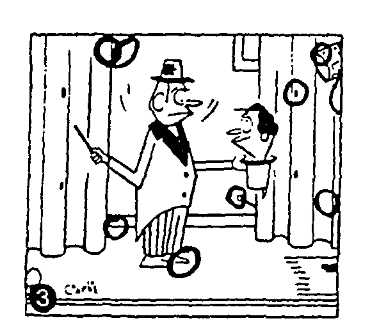
mots cachés

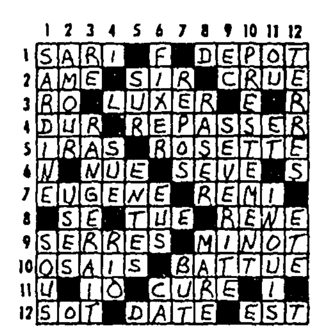
8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	T	I	A	R	T	N	E	M	E	L	L	O	M
2	E	L	I	R	E	P	R	E	N	D	R	E	E	A	A
3	C	E	E	N	I	E	V	E	D	A	T	E	C	D	I
4	O	C	N	O	C	E	S	S	E	I	A	H	O	M	R
5	M	T	E	L	R	E	S	I	R	T	I	A	M	I	E
6	M	I	R	T	E	L	O	S	E	N	I	E	P	S	U
7	A	O	G	R	R	E	L	M	A	R	E	M	E	S	G
8	N	N	U	A	U	V	L	T	A	O	B	M	N	I	R
9	D	S	M	V	T	E	I	R	E	G	N	O	S	O	A
10	A	O	E	E	A	O	C	O	E	N	O	H	A	N	N
11	T	U	N	R	N	R	I	U	R	E	I	R	T	E	O
12	I	C	E	S	H	O	T	E	I	R	S	R	I	O	S
13	O	I	S	E	U	S	E	R	R	E	T	R	O	P	I
14	N	S	E	C	N	O	R	E	R	U	T	A	N	R	A
15	R	E	I	F	I	R	R	E	T	I	R	U	T	A	M

Admission
Compensation
Date
déveine
Elections
élève
élire
énergumènes
Haies
homme
hôte
Machination
maire
maison
maîtriser
mare
maturité
mollement
Narguer
nature*
noces
Oiseuse
Peines
porter
Recommandation
reprendre
rire
rite
rogner
ronces
Soirs
solliciter
songer
soucis
Terrifier
traiter
travers
trêve
trier
trouer

Solutions de la semaine dernière





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	R	I	■	F	■	D	E	P	O	T
2	A	M	E	■	S	I	R	■	C	R	U	E
3	R	O	■	L	U	X	E	R	■	E	■	R
4	D	U	R	■	R	E	P	A	S	S	E	R
5	I	R	A	S	■	R	O	S	E	T	T	E
6	N	■	N	U	E	■	S	E	V	E	■	S
7	E	U	G	E	N	E	■	R	E	M	I	■
8	■	S	E	■	T	U	E	■	R	E	N	E
9	S	E	R	R	E	S	■	M	I	N	O	T
10	O	S	A	I	S	■	B	A	T	T	U	E
11	U	■	I	O	■	C	U	R	E	■	I	■
12	S	O	T	■	D	A	T	E	■	E	S	T

Réponse du no.: DEFIANCE

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 9 h 00 et 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 9 h 30

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER
du 21 mars au 20 avril
Vous aurez des joies mais aussi des petits soucis. Bien des choses s'arrangeront car vous serez soutenu par une personne qui vous aime et dont les délicatesses du coeur vous toucheront sensiblement.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai
Donnez-vous la peine de penser au temps qu'il vous arrive de perdre à ne rien faire et que vous pourriez utiliser à bon escient. Une fin de journée heureuse est à prévoir.

GÉMEAUX
du 21 mai au 21 juin
Vous serez nonchalant et impatient, ce qui ennuiera beaucoup la personne qui vous aime et qui aura quelques services à vous demander. Faites des efforts de coopération, ne vous enlisez pas dans une routine.

CANCER
du 22 juin au 22 juillet
Un grand désir de liberté vous anime mais vous aurez probablement à le freiner. Soyez minutieux. Ayez le souci de la précision. Les distractions vous assaillent, d'où la nécessité de cette prudence.

LION
du 23 juillet au 23 août
Le dynamisme et l'enthousiasme ne vous manquent pas aujourd'hui mais il faudra que tout cela soit sagement contrôlé. Autrement, ce qui constitue à première vue un actif peut s'avérer un passif.

VIERGE
du 24 août au 22 sept.
Au travail, vous serez plutôt dans une période d'attente, rien ne se fera encore et les résultats tarderont. Rien n'ira dans le sens que vous désirerez sur le plan sentimental. Peut-être qu'une bonne crise de larmes vous défoulerait.

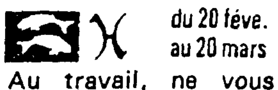
BALANCE
du 23 sept. au 23 oct.
Bonne journée pour "recommencer à neuf", pour effacer le passé et pour mettre à exécution de bonnes résolutions. Regardez vers l'avenir et ayez confiance. Sachez, toutefois triompher de vos caprices.

SCORPION
du 24 oct. au 22 nov.
Vous auriez intérêt à surveiller de plus près vos excès de franchise; ceux-ci dépassent souvent votre pensée, froissent et blessent la personne qui vous aime. Cantonnez-vous dans une attitude de prudente réserve.

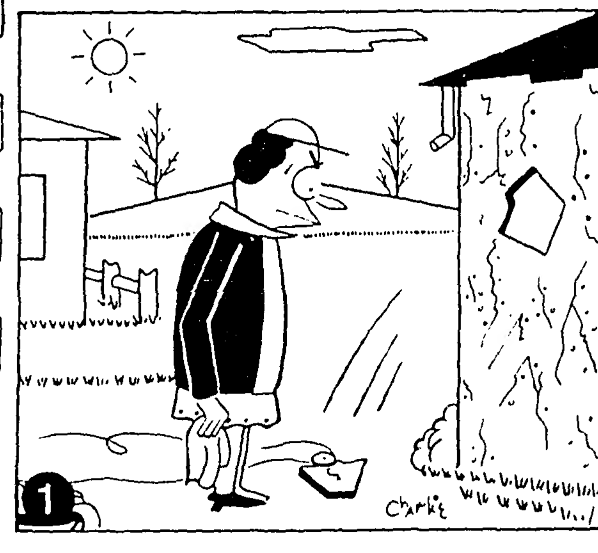
SAGITTAIRE
du 23 nov. au 21 déc.
Votre coeur solitaire va trouver l'âme soeur. Vous saurez mieux vous adapter aux gens et aux circonstances et votre vie sentimentale va s'améliorer grandement. Réagissez contre les incertitudes et les doutes.

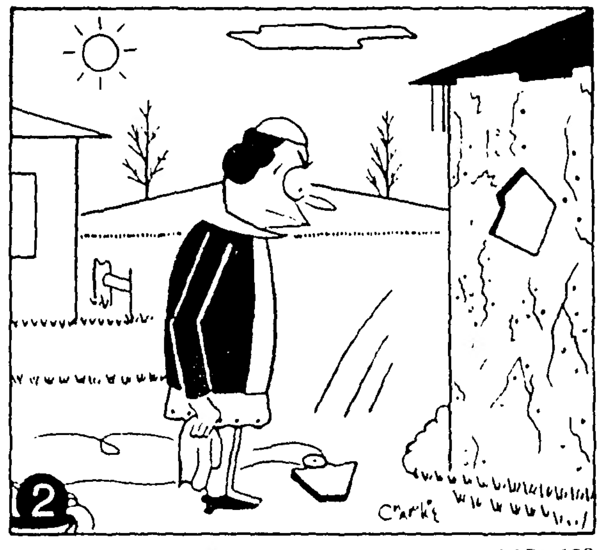
CAPRICORNE
du 22 déc. au 20 janv.
Suivez vos intuitions en amour. Votre esprit pratique sait aussi poétiser les événements et les êtres. Vous plairez et vous saurez rendre heureux par des paroles sincères et affectueuses une personne mélancolique.

VERSEAU
du 21 janv. au 19 fév.
Une journée qui, à certains moments, peut s'entourer de mystère, de confusion, mais tout s'arrange fort bien en fin de compte. Bonne volonté et sincérité s'imposeront cependant.

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars
Au travail, ne vous contentez pas de rêver mais sachez agir et les résultats ne se feront pas attendre. Secouez-vous. Vous trouverez qu'il fait bon vivre. Dépêchez-vous, faites des projets, soyez réveillé.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs. SOP-628

Les dossiers de l'ACFA

Résultat de la réunion de concertation des organismes francophones de l'Alberta

VISION:

Les francophones ont besoin:

- en tant qu'individus, d'une image renouvellée d'eux-mêmes caractérisée par la poursuite de l'excellence;

- en tant que membres d'une communauté francophone, de sentir qu'ils appartiennent à une communauté vivante.

PRIORITÉS:

Cette vision se concrétisera dans les domaines suivants:

1) **Éducation globale** (de la garderie au post-secondaire)

A l'intérieur de ce domaine, les organismes franco-albertains poseront des gestes et entreprendront des activités de conscientisation, de revendication tant au niveau politique que juridique, ainsi que des services de mise en place de services éducatifs.

2) **Développement de la communauté vivante**

Chaque organisme, à la lumière de son mandat et des besoins particulier de la communauté qu'il dessert, entreprendra des activités dans des secteurs tels que socio-économique, le culturel et le politique, activités qui contribueront à rendre la communauté plus vivante.

